

*Le journal des drogueux*



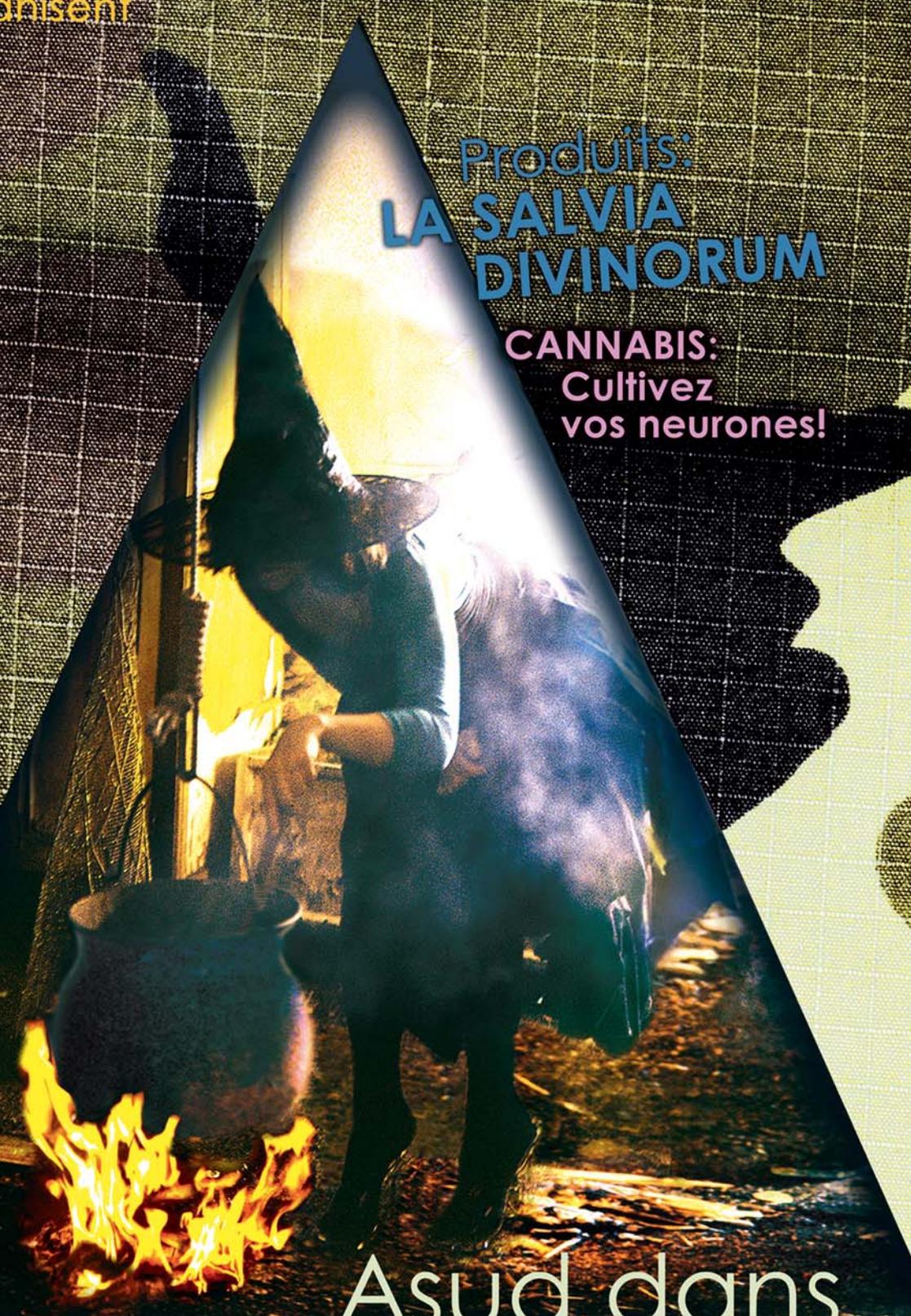
**EGUS 2004:**

les usagers de la substitution  
s'organisent

Produits:  
**LA SALVIA  
DIVINORUM**

**CANNABIS:**  
Cultivez  
vos neurones!

27-automne 2004 1.50 €



Asud dans...  
**Le TRIANGLE d'OR**

# ENFIN DISPONIBLE!

UNE BROCHURE, éditée par ASUD, donc SANS TABOU, NI COMPLEXE, qui **INFORME** les **USAGERS SUBSTITUÉS** ou **NON** sur le **POURQUOI & le COMMENT** du **SUBUTEX®**.

## LE SUBUTEX®, QU'EST-CE QUE C'EST?

Le principe actif du SUBUTEX® est une molécule appelée: buprénorphine. Cette molécule a des propriétés particulières qui permettent de ne pas souffrir du manque et réduit le besoin d'opiacés.

## CE QUE LE SUBUTEX® N'EST PAS...

Par exemple: Le Subutex® n'est pas compatible avec l'alcool ou les benzodiazépines, il n'est pas anxiolytique...

**CE QUE LE SUBUTEX® N'EST SURTOUT PAS...** Le Subutex® n'est pas une drogue (enfin pas une bonne en tous cas), il n'est pas injectable. Si vous injectez du Subutex®, vous avez intérêt à demander de l'aide.

## MAIS AUSSI:

- Les dosages urinaires
- Le marché noir de SUBUTEX®
- Bien l'utiliser
- Conseils et adresses utiles



# SUBUTEX®

## LE POURQUOI & LE COMMENT:

Tout savoir pour  
+ d'efficacité et - de danger!



# Drogues: tout va bien!

## SOMMAIRE

	Pages
<b>COURRIER TOXIQUE</b> ~~~~~	4
-Préface	
<b>CITOYENNETÉ</b> ~~~~~	6
- Chanvre Suisse	
<b>SUBSTITUTION</b> ~~~~~	8
-Etas généraux des usagers de la substitution	
-Les douze travaux d'EGUS	
<b>PRODUIT</b> ~~~~~	10
-La salvia divinorum	
<b>INTERNATIONAL</b> ~~~~~	14
- Chiang Mai 2003	
<b>NUTRITION</b> ~~~~~	18
-Nouritures martiennes	
<b>CANNABIS</b> ~~~~~	22
-Cannabis storique	
<b>LA DÉFONCE DU CONSOMMATEUR</b> ~~~~~	26
- Le vaporisateur	
<b>NOTRE CULTURE</b> ~~~~~	29
<b>INJECTABLE</b> ~~~~~	32
- Stérifilt	
<b>OBSERVATOIRE DU DROIT DES USAGERS</b> ~~~~~	33
<b>COURRIER</b> ~~~~~	34
<b>BID</b> ~~~~~	36
- Bloodi supute le subu	
<b>ADRESSIES</b> ~~~~~	38
<b>BRÉVIES</b> ~~~~~	17 - 21 - 28 - 37

**Tout va bien.** la conférence de Consensus sur les Traitements de Substitution aux Opiacés (voir page 8) réclame des salles de shoot ! Enfin, eux écrivent : « la mise à disposition de galéniques injectables avec « injections sur place ». En clair, CD sales2choute ! Tout va bien, le jury recommande également la prescription de méthadone en ville, ou l'élaboration d'une forme sèche (gélules.). Dix ans que l'on réclame ces mesures de bon sens en passant pour de vilains prosélytes !

**Tout va bien.** y a un plan au 7 rue St Georges, mais chut... C'est un plan gouvernemental de lutte contre la drogue ! Et aussi contre le tabac et contre l'alcool. Un verre ça va, deux verres ça va toujours, trois verres ça va nettement mieux, à condition de ne pas fumer un joint. Parce que un joint, bonjour les dégâts ! Le cannabis c'est pas bon pour la santé, le vin c'est un complément alimentaire, c'est pourtant simple la nutrition (voir page 18). Parmi les nouvelles mesures on apprend aussi la création de deux centres de distribution d'héroïne. Ah non, ça c'était dans le brouillon que Libé a publié l'hivers dernier. Entre-temps, il y a eu quelques corrections de Maignon, et ...xit les programmes d'héro. Heureusement, il reste la réhabilitation des communautés thérapeutiques. J'écris réhabilitation because le passé Patriarche. Mais au fait, est-ce vraiment une mesure nouvelle ?

Je sais, **c'est pas bien** de se moquer. Pour se passer l'envie de rire, il suffit d'aller sur le site de l'association France sans drogues. On y lit que ce plan est en fait « une stratégie de gestion de la toxicomanie » Eh Oui Mr Lebigo (Président de F.S.D), à la MILDT comme à ASUD, on préfère un drogué vivant à un ex-toxico mort.

**...Tout va bien.**

J'ai gardé le meilleur pour la fin. Le gouverneur républicain de Californie, un certain Schwartzwenagger, a décidé de libéraliser la vente des seringues... 18 ans après le RPR de Michèle Barzach, les amis de Mr Bush découvrent que la guerre à la drogue est une catastrophe dans la lutte contre le sida. Dans 20 ans, ils peuvent s'apercevoir que les chars Abrahams et les Umvees ne sont pas de bons outils pour la paix en Irak.

Je vous le dis,

**TOUT VA BIEN.**

Fabrice Olivet

Directeur de la publication: Jean-Pierre Scholer  
 Rédacteur en chef: Fabrice Olivet  
 Secrétariat de rédaction: Laurent Appel  
 Ont participé à ce numéro: Laurent Appel, Fabrice Olivet, Eric Birambo, Benoit Delavault, Ji Air, Loic Courtais, Mathieu Pastini, Jimmy Kempfer, Etienne Matter, Patricia Bussy, Jeff Favatier, Gerald Sanchez  
 Maquette: Stanislas Gazeaud  
 Graphiste: Nadège Le Gueu  
 Illustrateurs: Pierre Ouin, Frank Rollin, Nado, Khanh Lethanh  
 Photographe: L. Braunschauen  
 Directeur artistique: Un ange passe  
 Imprimerie Moderne de Bayeux  
 Commission paritaire en cours  
 Asud-Journal a été tiré à 20 000 exemplaires.

Ce numéro d'Asud a pu paraître grâce aux soutiens de sidaction et de la direction générale de la santé.

# Pierre Quin et Asud vous présente: **COURRIER TOXIQUE**

**H.** conduit un bus à Londres où la drogue circule dans les 2 étages. Consommateur lui-même, il ferme les yeux, enfin pas trop....

**F.** est spécialisé dans le braquage de «particuliers bourrés de coco». Le comble : ces messieurs/dames ont porté plainte et F. finit en taule.

**D.** fait la tournée des pharmacies du Var pour se procurer du Néo. Dans ses bons jours, il récolte quinze à vingt boîtes, consommées illico.

**R.** nous dit comment une cure d'Interféron® l'a conduit à placer le canon d'un 22 long rifle sur son cœur. Cinq petits cm de déviation d'impact lui permettent aujourd'hui de raconter son histoire.

**D.** adepte du «divin cannabis» et puis

**L.** «dans son fameux taxi hollandais» qui l'a conduit directement à la douane.

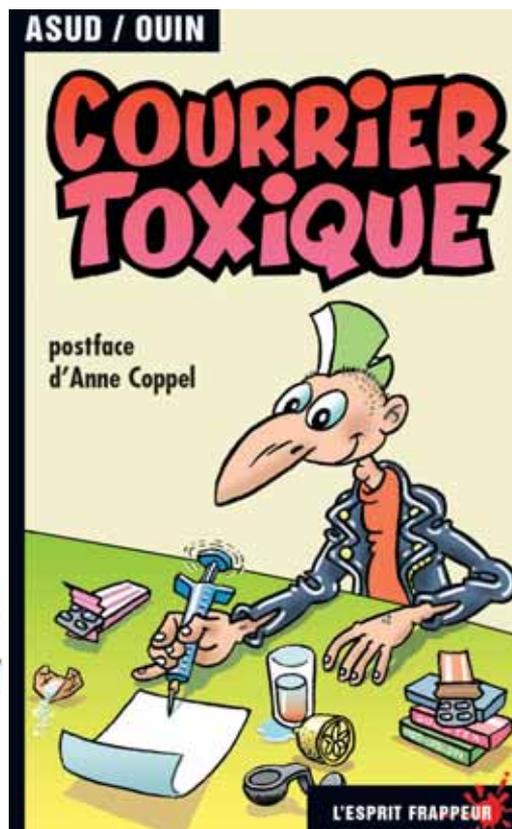
**J.** lui va chercher de l'ibogaïne chez les sorciers Bwiti de la forêt congolaise.

**F.** encore, ce «retraité de l'arbalète» qui évoque le Golf Drouot des années 70, ces années de plomb qui changèrent l'or en poudre blanche.

**S.** qui demande, qui nous demande, combien de temps elle pourra tenir entre quatre murs. Et puis d'autres encore, des lettres de taulards et de taulardes comme

**Y.**, jugé aux Assises pour avoir laissé sa copine se faire un shoot de curare...

Voilà un florilège de la nourriture de base du journal d'ASUD. Nous en publions des extraits dans le courrier des lecteurs. Mais, l'essentiel dort à l'abri d'un classeur poussiéreux au fond du local.



Bon de commande  
à retourner à L'ESPRIT FRAPPEUR, 9, passage Dagorno, 75020 Paris  
Vous pouvez aussi commander directement par INTERNET :  
<http://www.espritfrappeur.com>

Total de la commande (+ frais de port : 1,5 €) ..... €

Nom \_\_\_\_\_ Je règle par :  Mandat  
Prénom \_\_\_\_\_  Chèque à l'ordre de AGORA  
Adresse \_\_\_\_\_  CB n° \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Expire le, \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

Un après-midi d'automne ou peut-être un matin d'hiver, Pierre Quin, passe nous saluer comme souvent. Ce jour là, le papa de Bloodi me demande de potasser le fameux classeur. Un an plus tard, il en sort ce petit livre en forme d'hommage. Hommage aux oubliés de la guerre contre la drogue, les petits, les sans-grades, car comme je l'ai souvent répété la guerre à la drogue a, comme toutes les guerres, ses morts ses blessés et ses disparus.



# Un siècle de guerre contre les drogués

En 1916, Antonin Artaud écrivait dans sa célèbre lettre à Mr le législateur: « les toxicomanes ont sur la société un droit imprescriptible qui est celui qu'on leur foute la paix ».

Malheureusement, presque un siècle plus tard, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas été entendu. L'enfer des bonnes intentions s'est abattu sur les consommateurs de substances illicites. Traqués par la police, exploités par les dealers, décimés par les différents virus que la prohibition des seringues a diffusés, les usagés de la drogue occupent par millions (oui par millions !) les prisons de notre planète. La guerre à la drogue n'est pas un vain mot. C'est bien une véritable guerre qui est livrée non pas contre La drogue, les molécules chimiques étant par nature difficiles à menotter, ni même contre les trafiquants, mais contre le petit peuple des drogués qui pourrissent dans tous les coins craignos de nos cités.

Les morts, les blessés et les disparus, donc. Les morts et les blessés, je viens de les évoquer. Les disparus sont par définition des oubliés. Arrêtons-nous quelques instants sur ceux dont on ignore absolument le devenir parce que brusquement, la prison, la désintoxication ou la fuite ont interrompu votre relation, qu'elle soit affective, amicale, sexuelle ou les trois à la fois. Ces ruptures sont fréquentes, presque banales dans l'univers que la répression nous impose. Un jour... Plus rien ... Même pas de vagues rumeurs, non,...rien !...Il y a aussi ceux dont on décide sciemment de ne plus avoir de nouvelles, par peur d'être renseigné ...Définitivement.

Voilà encore une raison pour le journal des drogués heureux de faire parler La Drogue à la première personne du singulier. Nous recevons des lettres écrites simplement, pour extérioriser un vécu inénarrable, pour poser un mo-

ment le fardeau d'un quotidien un peu encombrant. C'est peut être la fonction primordiale d'une association comme la nôtre, permettre à la grande majorité des consommateurs qui ne se vivent ni comme des aventuriers, ni des rebelles et encore moins des délinquants, de poser leur sac dans la banalité d'une causerie de comptoir.



## L'humour est la politesse du désespoir

Pour naviguer dans l'étroit goulet qui sépare l'exhibitionnisme du pittoresque, une solution existe, c'est le rire.

C'est le rire qui nous fait adorer Bloodi, qui pourtant n'est qu'un punk vivant dans une poubelle avec un rat. Le rire est l'arme du pauvre. Il nous sert de cache-sexe pour exposer notre quotidien de Martien. Le rire est une valeur commune du journal d'Asud et de l'univers de Pierre Quin, parce que le rire est une forme de pudeur. Il permet d'échapper à l'oeil du voyeur, effrayé par l'éclat insolent de la caricature.

Quelqu'un a dit : « l'humour est la politesse du désespoir ». Il avait compris que dans son énormité, le malheur est horriblement grossier. Il s'empare sans ménagement de nos petits égoïsmes sans se soucier de l'habitude culpabilité qui accompagne l'énoncé de la misère d'autrui. Pour éviter ça, rien de mieux qu'une tarte à la crème !



Alors bonne lecture, le rire permet à votre cerveau de fabriquer des particules chimiques voisines de la structure moléculaire des produits opiacés et jusqu'à présent le rire est encore légal...Quoiqu'à bien y réfléchir, ne laissez pas traîner ce bouquin, on ne sait jamais.

# Chanvre suisse Aux urnes citoyens!!!

La Suisse est à coup sûr le laboratoire européen de la réduction des risques. En effet, de manière bien plus nette que leurs cousins hollandais, les Helvètes ont su adopté officiellement cette politique pour des raisons à la fois d'efficacité et de moralité. Asud journal est donc particulièrement attentif aux péripéties institutionnelles de ce petit pays propre sur lui, engagé dans une réflexion démocratique unique en matière de traitement des addictions.



Lors d'une conférence de presse, Mme Ruth Dreifuss, alors présidente de la Suisse, annonçait que son pays, après toutes les études nécessaires, allait s'engager sur une politique pragmatique en matière de drogues. Le projet de loi devait non seulement dépenaliser l'usage mais aussi offrir un cannabis quasi-légal et surtout enchâsser la «politique des quatre piliers» : prévention, thérapie, contrôle/répression, avec la réduction des risques comme élément central de la politique des drogues.

La prescription médicale d'héroïne est ici une forme de thérapie parmi d'autres. Elle ne concerne qu'environ 10% des 30.000 toxicomanes suisses. Des programmes existent dans 13 villes et un établissement pénitentiaire. L'arrêté fédéral sur cette prescription a été accepté par référendum en Juin 99 (oui : 54.4%, non : 45.6%). Cette votation constituait un bon test après le renvoi dos à dos de l'initiative «pour une politique raisonnable en matière de drogue» (Droleg), (11/98, oui : 26.0%, non : 74.0%) et de l'initiative «Jeunesse sans drogue», (09/97, oui : 29.3%, non : 70.7%)<sup>1</sup>. En première lecture, le Conseil National puis le Conseil des Etats, pourtant réputé conservateur, avaient voté pour le texte du Conseil Fédéral (le gouvernement suisse). Le dossier semblait bouclé sans l'intervention des juges et des médias.



Soucieux de faire appliquer la loi avant qu'elle ne change, les autorités judiciaires et policières de certains cantons hostiles au projet ont mené de nombreuses opérations. Elles visaient à détruire les récoltes de chanvre outdoor et indoor, fermer les magasins qui vendaient les fameux sachets de senteurs et poursuivre toutes les figures militantes du mouvement. La presse populaire, surtout francophone et italophone, a donné un large écho à ces dragonnades d'arrière-garde. Dernièrement, elle titrait sur «Le cartel du Jura». Quelques mois avant, c'était «Le Tessin, nouvelle Colombie» ou bien «Découverte d'une usine à haschich en Valais». De pseudo experts alertaient les parents sur les dangers du «nouveau cannabis» à fort taux de THC qui rendrait schizo, certains ressortaient la funeste «théorie de l'escalade» et autre «syndrome amotivationnel». Beaucoup de bruit, malheureusement pas pour rien. Par son vote du 14.06.2004, le Conseil National de la Confédération Helvétique a enterré cette modification de la Loi Fédérale sur les stupéfiants. Encore une fois, c'est le statut du cannabis qui est apparu comme la patate chaude sur laquelle il était urgent de ne rien faire. L'usage de drogues reste pénalisé, la distribution d'héroïne a obtenu de l'UNDPC une dérogation à titre expérimentale jusqu'en 2008. Pour le chanvre rien ne change. La plante n'est pas interdite, seule sa distribution comme stupéfiant est prohibée. La culture du chanvre ne nécessite aucune autorisation préalable, le producteur doit pouvoir prouver que sa récolte ne sera pas utilisée comme stupéfiant.

Après plus de 7 ans d'études, de rapports, de projets et de tractations, le refus d'entrée en matière sur ce projet du gouvernement a été accepté par 102 voix contre 92. Ironiquement, le jour même, le parlement a dépoussiéré une vieille loi pour autoriser à nouveau l'absinthe. Pour info : l'abus de gnôle tue environ 4.000 Suisses par an !





« C'est regrettable, ce n'est pas le soutien que nous attendions » commente Jean-Pierre Monti, secrétaire général de l'Association des Officiers de Police Suisses. Un porte-parole de la fédération des instituteurs a déclaré que son organisation « n'était pas contente du tout. Notre fédération ne considère pas les sanctions pénales comme un moyen efficace de protéger la jeunesse ». Thomas Zeltner, directeur de l'Office Fédéral de la Santé, a aussi exprimé des réserves : « L'échec de la réforme cimentera les inégalités régionales sur l'application des lois actuelles, les cantons germanophones étant relativement tolérants... »

Les observateurs ont surtout relevé que les substances du marché noir ne subissent aucun contrôle sanitaire et contiennent souvent des substances toxiques. La jeunesse n'est pas protégée. Les dealers ne demandent pas de carte d'identité. La loi actuelle ne combat pas efficacement le marché noir. Le Produit Criminel Brut mondial est estimé à environ 14% du PIB global. Les stupéfiants représentent 50% du PCB et le cannabis 50% des stupéfiants. (Jean de Maillard : *Un monde sans lois*). La Suisse ne fait pas exception. La chasse aux usagers disperse inutilement les forces de police et la justice, une étude gouvernementale la chiffre à environ 500 millions de FS par an. La prohibition ne stoppe pas la consommation. Après 43 ans d'usage récréatif prohibé, le nombre de consommateurs a été multiplié par dix et pourtant la Suisse tourne toujours !

Ce revirement peut s'expliquer par l'arrivée au gouvernement du populiste Christophe Blocher, par les pressions des pays voisins et surtout par la propagande massive d'un bras armé de la prohibition. Suzanne Montangero, de « l'Eglise » de scientologie de Lausanne, a affirmé que les associations scientologues d'origine américaine *Narconon* et *Dites non à la drogue* ont distribué plus de 600.000 brochures aux politiciens, étudiants, policiers, corps médical... La secte tente par tous les moyens d'officialiser ce tract en le mettant à la disposition du public dans les écoles, les centres de soins, les associations honorables et les commissariats. Ce fut déjà le cas dans de nombreux pays depuis 1966, date du lancement de l'OPA de Ron Hubbard sur les consciences des usagers, sur l'argent des familles et sur les subventions. Les USA, la France, la Suède et maintenant la Suisse soutiennent le modèle de l'ONU/UNDCP qui ressemble trop souvent à un copier/coller des délires de Hubbard et ses sbires. L'idéologie reste la même : démagogie politique, scientifique et religieuse couvrant des intérêts moins avouables. Et quel que soit le stupéfiant à la mode, les générations successives doivent gober les mêmes âneries à peine relookées.

**La démocratie suisse offre une opportunité unique de changer la donne. Le comité Pro-chanvre/Protéger la jeunesse contre la narcocriminalité a lancé depuis juillet dernier une campagne de signatures pour une initiative populaire afin que la constitution fédérale du 18 avril 1999 soit modifiée comme suit:**

#### Art. 105a (nouveau)

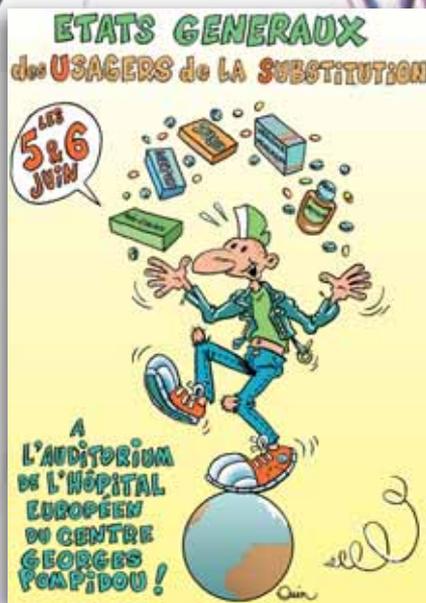
- 1. Consommer des substances psychoactives du chanvre, en posséder ou en acquérir pour son propre usage n'est pas punissable.
- 2. Cultiver du chanvre psychoactif pour son propre usage n'est pas punissable.

#### Art. 105b (nouveau)

- 1. La Confédération édicte les prescriptions concernant la culture, la production, l'importation et l'exportation comme aussi le commerce des substances psychoactives du chanvre.
- 2. La Confédération assure avec les mesures nécessaires qu'on tienne compte de la protection de la jeunesse. La publicité pour les substances psychoactives et la publicité pour l'emploi de telles substances est interdite.

**André Füst** de Chanvre-Info déclarait fin août : « Nous avons déjà récolté 80.000 signatures (100.000 sont nécessaires), L'initiative ira au vote. Nous avons besoin de fonds et de militants car la procédure et la campagne dureront près de trois ans. D'ici là, l'opinion publique devra avoir une meilleure image du chanvre ». Comme toujours, les Suisses prennent leur temps. Le journal des droguézeurs suivra régulièrement cette tentative d'établir les droits des usagers et des producteurs de chanvre.

# EGUS 2004



**Le 05 juin 2004, pour la première fois en France, des usagers se sont réunis pour réfléchir sur les enjeux sanitaires, mais aussi politiques de la substitution.**

En effet, les experts, les policiers et même les riverains groupés en associations ont eu maintes fois l'occasion d'exprimer leurs opinions, relayées par les médias grand public, mais les principaux concernés sont toujours absents du débat. Cette absence était d'autant plus pesante que les pouvoirs publics associés aux plus hautes autorités médicales ont pris la décision d'organiser en 2004 une conférence de consensus sur le sujet.

## Qu'est-ce qu'une conférence de consensus ?

La Conférence de consensus est un exercice de style dont le but est de créer un référentiel clinique de telle ou telle pathologie. Le processus est standardisé. Un jury de personnalités médicales, de préférence non-spécialistes, auditionne des experts censés apporter l'éclairage technique indispensable. Le jury établit ensuite un rapport sur les connaissances pratiques du moment à partir des cas cliniques évoqués pendant la conférence. Le résultat est un référentiel destiné aux médecins confrontés à telle ou telle maladie.

## Quelle place pour les usagers ?

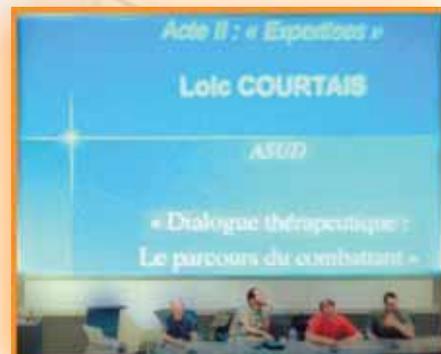
Ces conférences sont donc élaborées dans un cadre strictement médical. Qu'il s'agisse de la leucémie ou de la pancréatite, on se réunit entre confrères pour informer d'autres confrères. Seulement voilà, la substitution est tout de même un cas un peu à part. D'abord peu de pathologies détiennent le triste privilège de mettre en concurrence une médecine officielle avec des produits du marché noir. Ensuite nous n'avons cessé de répéter que la prohibition des drogues crée artificiellement une clientèle médicale. En effet quiconque prétend échapper à la galère des plans n'a d'autre alternative que de s'inscrire à la sécu comme toxicomane patenté, quel que soit le rapport réel qu'il entretient avec les produits. Résul-

tat, la médicalisation, bien que préférable à la criminalisation, est souvent vécue comme une contrainte et les consultations mensuelles ou bimensuelles, comme des corvées abusives. Contrairement aux problèmes soulevés par d'autres pathologies les résistances rencontrées par la substitution en tant que thérapie sont, la plupart du temps, d'ordre social ou psycho-social. La fin du trafic, l'arrêt des usages non orthodoxes de médicament (les fameux « mésusages »), et plus globalement l'amélioration de l'état de santé des personnes passent d'abord par l'adhésion des usagers aux règles les concernant. Convaincre les usagers eux-mêmes du bien-fondé de ces traitements est donc la condition principale de réussite or répétons-le les conférences de consensus

sont conçues pour convaincre avant tout les médecins. Act-Up-Paris et Asud ont donc pris le taureau par les cornes et organisé préventivement les 1ers Etats Généraux des Usagers de la Substitution (EGUS 2004) à l'Auditorium de l'Hôpital Européen Georges Pompidou. Cette initiative soutenue par le CRIPS Ile-de-France a permis à quatre-vingt participants représentant plus d'une vingtaine d'associations, de se réunir et d'être confrontés à des représentants des pouvoirs publics, des médecins libéraux, mais aussi au Dr Alain Morel, président de la Fédération Française d'Addictologie et président de la Conférence de Consensus.

**Quel contenu ?** Le programme de cette journée a été basé autour de 3 thèmes majeurs :

- >> La parole des usagers est-elle un élément déterminant de la réussite d'un traitement de substitution ?
- Les usagers de drogues sont-ils des usagers du soin ?
- >> Et La place du plaisir dans le traitement





## les usagers proposent :

Dans la substitution, dans l'accès aux soins, mais également dans la démarche thérapeutique, la place du plaisir est essentielle. La particularité de la substitution « à la française » et ce qui a fait son succès a toujours été ses facilités d'accès et d'initiation. Il faut aujourd'hui consolider et absolument préserver cet acquis, au risque de voir bon nombre d'usagers préférer retourner aux produits illicites,

### Revendications

- >> 1 **Élargissement de la palette** des produits (héroïne, morphiniques, codéinés, etc...), et **développement de galéniques** adaptées (voie injectable, fumée, inhalation, sirop, voie sub-linguale, etc...).
- >> 2 **Priorité délibérative de la voix des patients** quant au choix de la molécule, aux dosages envisagés, et aux fréquences de **prescription et de délivrance**
- >> 3 **Autorisation de primo prescription en médecine de ville** pour tous les produits.
- >> 4 **Reconnaissance de l'alternance thérapeutique** (passage d'un produit à un autre au cours d'un traitement de substitution au long cours). Il faut pouvoir accéder à plusieurs produits pour éviter le phénomène de tolérance qui rend plus difficile le sevrage des produits de substitution.
- >> 5 **Développement des programmes de substitution « bas seuil »**. Pérennisation des programmes et des structures d'accompagnement dites de « première ligne » (boutiques, P.E.S., intervention sur site festif, etc...). Ces structures sont toujours expérimentales alors que leur efficacité n'a plus à être prouvée.
- >> 6 **Développement de programmes d'éducation à la santé spécifiques** pour les usagers de la substitution.
- >> 7 **Prise en compte de l'accès aux droits sociaux et notamment à l'hébergement**, comme condition de réussite d'un traitement de substitution.
- >> 8 **Développement de programmes de sevrage adaptés aux produits de substitution.**
- >> 9 **Principe du maintien absolu de la continuité du traitement de substitution en prison**. Mise en place d'une consultation spécifique à l'entrée et à la sortie de prison, et d'une **formation à la prévention des overdoses** avant la sortie.
- >> 10 **Mise en place de projets pilotes et de programmes alternatifs de recherche** dans différents domaines : en matière de psycho-stimulants, souvent qualifiés de « speeds » par les usagers, expérimentation de sevrage et de substitution ; expérimentation de l'iboga, etc.
- >> 11 **Autorisation et prise en charge des examens biologiques spécifiques** (dosages plasmatiques, méthadonémie, dépistage de stupéfiants, etc...) pour permettre aux usagers d'évaluer eux-mêmes, la réussite de leur traitement de substitution. Ces examens n'ont pas pour but un contrôle à l'initiative du médecin seul, mais en concertation avec l'usager. Les consommations parallèles, surtout pour le cannabis, ne peuvent être un critère de sanction, surtout par baisse des dosages de substitution, mais l'occasion de préciser à nouveau le but et les modalités de traitement.
- >> 12 **Accès aux soins du VIH et des hépatites virales** grâce au suivi des traitements de substitution.

Toutes ces revendications ayant pour but d'améliorer la vie quotidienne et la santé des usagers en traitements de substitution ne sauraient être appliquées efficacement, comme dans de nombreux pays européens, sans une dépénalisation de l'usage de tous les produits stupéfiants.

**Annnonce** : Prochain numéro d'Asud journal : présentation des conclusions de la conférence de consensus et commentaires des usagers.

# La Salvia Divinorum

**Nouvelle drogue ou rite initiatique post-adolescent, la Salvia n'est pas inscrite au tableau des stups. Essai de «déconstruction» par Ji Air en hommage à Jacques Derrida.**

Depuis les années 70, une nouvelle discipline scientifique fait beaucoup parler d'elle : il s'agit de «l'ethnobotanique». Ne cherchez pas dans votre dictionnaire, ce mot n'y figure pas ! Grossièrement on peut dire que l'ethnobotanique est l'étude de l'homme par rapport aux plantes psychotropes dont il fait usage. Les pionniers les plus célèbres sont le Pr Roger Heim et Wasson pour leurs études sur les champignons hallucinogènes, le Pr Albert Hoffman (le LSD et la psilocybine, c'était déjà lui) et le Prof Shultès qui ont écrit ensemble ce que certains considèrent comme l'ouvrage fondateur de l'ethnobotanique, Les Plantes des Dieux (Ed du Lézard), le Dr Heffter réputé pour ses études sur le peyotl et plus récemment Christian Rätsch auteur d'une formidable encyclopédie des plantes psychoactives (disponible en langue allemande ou anglaise seulement). Parmi ces nouvelles vieilles "plantes à drogue", il y'en a une qui s'est imposée particulièrement dans le petit monde des fumeurs de cannabis et autres psychonautes. Il s'agit de la Salvia Divinorum ou Sauge des Devins.

Légale, relativement facile à acquérir (parfois vendu comme étant un encens) et à consommer, la Salvia a fait son trou dans la gamme des drogues psychédéliques.



**A l'origine**, cette plante ne pousse que dans la région de l'Oaxacan au sud du Mexique et est selon les botanistes devenue mystérieusement stérile il y a plus d'un millier d'années. Elle ne survit (survivait) donc que du fait de l'homme, par bouturage. Mais, tout aussi mystérieusement, certains spécimens cultivés sur l'île Hawaï se remettent aujourd'hui à produire des graines...

Il y a déjà bien longtemps, son usage faisait partie des rites religieux des shamans mazatèques, leur offrant des visions donnant le pou-

voir de guérir. En 1962, les Prof Albert Hoffman et Wasson découvrirent à l'occasion d'une expédition au Mexique la salvia divinorum et assistèrent à des rituels de guérisons avec la salvia. Ils en ramèneront quelques boutures dont sont encore issus la plupart des plantes cultivées dans le monde occidental.

En fait, les indigènes ne feraient usage de salvia qu'à l'occasion de pénurie de champignons magiques qui ont largement leur préférence, estimant que la salvia n'est pas assez puis-

sante et d'effet bien trop court (de 5mn à 30mn). Hoffman, qui travaillait encore pour les laboratoires Sandoz, analysa la plante mais ne parvint pas à en découvrir le principe actif. Il faudra attendre 1982 pour que des chercheurs découvrent la Salvinorine A, composé chimique de la plante responsable des effets psychédéliques. La Salvinorine A serait - avec le LSD - un des plus puissants composés chimiques jamais découverts, c'est à dire que 100 microgrammes suffisent à en expérimenter les effets.



La *Salvia divinorum* est une plante vivace qui peut mesurer jusqu'à 1.5 m, ses feuilles sont ovales et légèrement dentelées. Elle est la seule variété de sauge à avoir des propriétés psychoactives. Quand la plante atteint à peu près 50 cm, des fleurs blanches apparaissent, qui deviennent bleues quand la plante prend de l'âge. Aujourd'hui, grâce au bouturage la plante s'est diffusée bien au delà du Mexique. Il est possible de la cultiver sous nos latitudes, mais en pot pour leur faire passer l'hiver au chaud. La plante est parait-il très facile à entretenir et décorera bien votre intérieur (en attendant de s'occuper de vos neurones). Une courte recherche sur le Net vous fera trouver sans aucun doute soit des boutures soit des plants déjà enracinés pour une vingtaine d'euros.



La salvia peut se consommer de différentes façons: on peut en fumer les feuilles séchées ou fraîches (pour un trip plus progressif), on peut également mâcher aussi des feuilles fraîches mais il en faut bien plus (entre 15 et 20 feuilles contre 2 feuilles séchées en fumant). Et puis il y'a les fameux extraits (x5, x10, x15 et même x20). Cela signifie qu'un gramme de x20 est égal à 20 grammes de salvia "normale". **Mieux vaut ne pas se tromper dans les dosages....**



Certains aiment à combiner les différents modes de conso: on commence par chiquer des feuilles fraîches, puis des séchées et les plus avertis (ou inconscients?) se finissent aux extraits. Un site propose désormais de l'extrait de salvia liquide à usage sublingual, redoutable parait-il...

La vaporisation (technique différente des vaporiseurs pour cannabis) est peut-être la méthode la plus violente pour user de la salvia et reste réservée aux utilisateurs expérimentés. La méthode la plus simple reste de fumer les feuilles ou de l'extrait en joint, cela permet aussi d'ajuster progressivement le niveau de défonce qui vous convient.

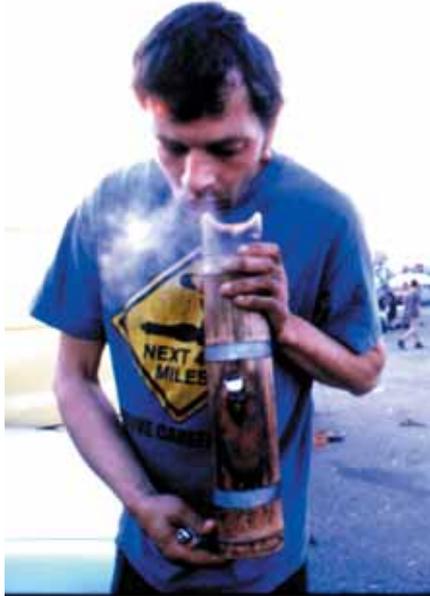


**Les personnes psychologiquement fragiles ne devraient jamais tenter cette expérience, les sensations de dissociations (entre autres) pouvant rapidement leur devenir insupportables**  
**Et puis surtout ne jamais conduire sous influence de la salvia, c'est la gamelle quasi garantie.**



# Les effets

Bizarre, étrange sont souvent les premiers sentiments qu'une personne exprime après avoir fait une expérience à la salvia.



Mettons les choses au point tout de suite, la salvia n'est pas une drogue pour faire la teuf et n'est pas non plus une drogue «sociale». Bien que cette plante ne soit ni toxique ni addictive et relativement sûre d'utilisation (pas d'overdose mortelle connue à ce jour) un trip à la salvia est un étrange et puissant voyage introspectif et comme avec n'importe quel hallucinogène il peut également se révéler très pénible (attention aux bad trips!). L'expérience se fait de préférence dans l'obscurité, voir le noir total (certains usagers se bandent les yeux) et assis car vous risquez de tomber durant le trip. Evitez de laisser traîner des objets pouvant blesser et assurez vous qu'une personne reste claire, ça peut servir ! Les effets ne durent guère plus d'une demi-heure, ce qui déjà est rassurant en cas de mauvais trip. L'idéal serait de faire cette expérience accompagné d'un usager expérimenté.

Daniel Sielbert, grand spécialiste de la salvia (et du kratom une plante au potentiel étonnant « sorte de speedball végétal » dont on vous causera plus tard) définit lui la salvia comme étant un «enchantogène» plutôt qu'enthéogène.

Mais attention, cette description des effets fait l'impasse sur ce qui peut être ressenti en cas de mauvais trip... Dans l'entourage d'Asud certains on fait l'expérience, morceaux choisis: une copine a carrément vu "Dieu en face" et a adoré cette initiation faite dans de parfaites conditions, lieu choisi, produits de qualité, avec des amis et un «guide» pour encadrer l'affaire. Un autre nous a raconté comment il s'est retrouvé «entre le mur

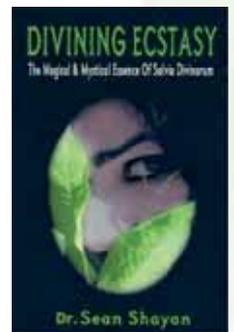
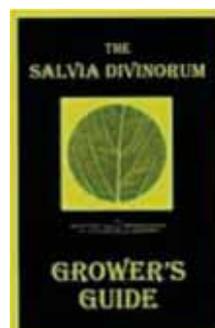
et le papier peint»... Il y'a beaucoup de témoignage de dissociation genre je ne suis pas assis sur un lit je suis le lit ou «je vois un tableau vivant, c'est celui de ma vie, elle ne m'appartenait plus, j'en étais le spectateur». Un autre nous explique qu'il a vu sa table en bois se liquéfier ainsi que son bang posé dessus: de la table coulait du bois liquide et du bang du verre liquide. Il peut arriver de plus pouvoir parler, impossible de sortir un son de sa bouche mais ça c'est moins rigolo.

Personnellement j'ai fait l'expérience une fois, seul chez moi avec une dose assez faible. Ca n'a pas été agréable du tout : je me sentais écrasé sur mon lit sans pouvoir bouger, tout me semblait étrange, puis menaçant. Les arbres que je voyais de ma fenêtre semblaient se rapprocher, s'épaissir, formant une masse mouvante pas sympathique du tout. Heureusement l'effet est court mais je suis resté avec un sentiment de malaise les deux heures qui ont suivi.

La salvia est encore légale en France mais déjà prohibée en Australie et les USA cherchent un prétexte pour suivre, on peut donc facilement imaginer que la France suivra, la seule question, c'est quand? A savoir aussi que la salvivorine A est un agoniste des opiacés, ce qui par ailleurs intéresse beaucoup les chercheurs. Il semble donc que cette plante n'a pas fini de nous surprendre... si vous décidez de tenter un trip à la Salvia, je vous recommande très vivement de lire " le guide d'utilisation de la salvia divinorum" disponible gratuitement et en français sur [www.sagewishdom.org](http://www.sagewishdom.org) un site extrêmement complet (usages, histoire, effets, témoignages, FAQ, culture, etc..) dédié à cette plante magique et si mystérieuse.

Ji Air

un site français très correct sur la salvia: [www.kidiwi.com](http://www.kidiwi.com)





Parce que la qualité de l'intoxication varie avec l'augmentation de la dose, il est utile de posséder une échelle pour décrire les trips à la Salvia. Elle nous est fournie par le site : <http://www.sjamaan.com/fr/>

# Les Effets de la Salvia Divinorum



**Niveau -1 «S pour Subtiles.»** Le sentiment que quelque chose se passe, bien qu'il soit difficile de dire ce que c'est. De la relaxation et une meilleure appréciation sensorielle peuvent être notées. Ce niveau léger est utile à la méditation et peut faciliter le plaisir sexuel.

**Niveau -2 «A pour perception Altérée.»** Les couleurs et les textures attirent l'attention. L'appréciation de la musique peut être accrue. L'espace peut paraître plus grand ou plus petit que d'habitude. Cependant aucune vision n'apparaît à ce niveau. Penser devient moins logique, et plus amusant. Des difficultés de mémoire immédiate peuvent être notées.

**Niveau -3 «L pour état visionnaire Léger.»** Visuels présents les yeux fermés (Imagerie claire les yeux fermés : motifs fractals et géométriques, visions d'objets et de designs). L'imagerie se présente parfois en deux dimensions. Si vous ouvrez les yeux, les effets peuvent rester, mais plus vagues et flottants. A ce niveau les visions sont un amusement pour les yeux, mais elles ne sont pas confondues avec la réalité.

**Niveau -4 «V pour état visionnaire Vif.»** Des scènes en trois dimensions, complexes et réalistes, apparaissent. Parfois, on entend des voix. Les yeux ouverts, le contact avec la réalité n'est pas complètement perdu, mais les yeux fermés, vous oubliez le consensus de la réalité et entrez dans un rêve. Faire des voyages shamaniques vers d'autres terres, étrangères ou imaginaires ; des rencontres avec des êtres, des entités, des esprits; des voyages vers d'autres temps... Vous pouvez aussi vivre la vie d'un d'autre. Vous êtes dans un état de rêve éveillé. Les yeux fermés vous nagez en pleine fantaisie. Aussi longtemps que vos yeux seront fermés vous pourrez croire à ce rêve.

**Niveau -5 «I pour existence Immatérielle.»** Pour certains, la conscience sera toujours présente et certains processus de pensée toujours lucides, mais d'autres seront complètement immergés dans une expérience intérieure et perdront alors tout contact avec la réalité consensuelle. Ils perdront leur identité; un se prendra pour un(e) Dieu/Déesse, d'autres opéreront de bizarres fusions d'esprits, de consciences, avec des objets réels ou imaginaires. Malheureusement, certaines personnes au lieu de rester statiques bougent dans tous les sens. Un bon chill out est essentiel pour assurer la sécurité du «voyageur de l'intérieur». Pour l'expérimentateur, le phénomène peut être terrifiant ou extrêmement plaisant. Pour un observateur extérieur, le sujet peut paraître désorienté ou terrifié.

**Niveau -6 «A pour Amnésique** Il devient impossible au sujet de se rappeler son expérience. L'individu peut tomber, rester immobile ou faire les cent pas, avoir une attitude de somnambule, ressentir des blessures physiques sans que leur présence n'existe. A son réveil, l'individu ne se souviendra pas de ce qu'il a fait, expérimenté ou dit dans cet état de transe. Ce n'est pas un niveau souhaitable puisqu'il est impossible mémoriser l'expérience vécue.



# Triangle d'Or

## *Ciangmai 2003(Thaïlande): 14<sup>e</sup> Conférence internationale de réduction des risques liés à l'Usage de drogues.*

Cette année, comme tous les ans, Asud s'est rendu à la la conférence internationale de réduction des risques organisée pour sa 15<sup>e</sup> édition à Melbourne, Australie. L'année précédente nous avons également fait le sacrifice d'aller jusqu'à Chiang Mai (Thaïlande) pour assister à la 14<sup>e</sup>. Malheureusement, une suite de contretemps éditoriaux ont fait obstacle à la publication de l'article de Loïc qui relate ce rendez-vous avec le Triangle d'Or. Le malheur est donc réparé, en attendant de suivre la suite des aventures de nos joyeux globe-trotters asudiens dans le prochain numéro.

### *RDR « for a safer future ! »*

Du 6 au 10 avril 2003, Chiangmai en Thaïlande a accueilli la quatorzième conférence internationale sur la réduction des risques liés à l'usage de drogues, organisée comme tous les ans par le réseau IHRA. D'après Pat O'Hare directeur exécutif de l'IHRA : « Il est important, maintenant que la connaissance en matière de RDR est reconnue et acceptée à travers le monde, de transformer cette connaissance en politiques et en programmes. Le Triangle d'Or produit toujours une partie de l'opium mondial et la Thaïlande compte entre deux et trois millions d'usagers de drogues. La méthamphétamine est devenue la drogue de prédilection. Les consommateurs d'opiacées seraient 40 000 dont 90% d'injecteurs. Le fait que l'AHRN (Asian Harm Reduction Network) ait son siège en Thaïlande et soit le premier réseau régional en importance, est un signe du développement considérable de la réduction des risques en Asie du sud est ». De nombreux pays de la région sont durement touchés par l'épidémie de VIH et les usagers par voie intraveineuse sont en première ligne notamment au Myanmar, en Thaïlande et dans l'état de Manipur, au nord est de l'Inde. Le cri d'alarme lancé par Tariq Zafar d'AHRN va dans ce sens « Nous sommes des millions d'usagers de drogues qui n'avons même pas le luxe de boire de l'eau propre, alors pour ce qui est des seringues... »

### *RDR contre assassinat d'usagers*

Ces pays n'en sont qu'aux balbutiements de la RDR. Les quelques programmes qui existent çà et là ne tiennent que grâce au dévouement des acteurs de terrain et à l'aide extérieure apportée par des réseaux internationaux de RDR tels que l'IHRA. Ils peuvent aussi compter sur quelques subsides de l'ONU. Ces subventions sont versées à condition que les gouvernements accompagnent leur stratégie de RDR d'une politique musclée d'éradication de l'offre et de la demande. Chantage inacceptable! Pendant le

discours d'ouverture de Mme Sudarat Keyuraphan, ministre de la santé publique, des représentants des associations d'usagers Thaïlandais, aidés par leurs collègues de tous pays, ont osé brandir des panneaux de protestation contre la guerre à la drogue. Gerry Stimson, président de la conférence a rappelé dans son discours de clôture que la guerre à la drogue est trop souvent la guerre aux usagers de drogues. Visiblement très ému, il a fondu en larmes et n'a pu terminer son intervention. Standing ovation de la salle, de nombreux participants portaient un T-shirt noir ou blanc en hommage aux victimes de cette boucherie.





## *Narcotourisme et illusions perdues*

Chiangmai, perle du nord, ville aux milles temples, la porte du triangle d'or, pays du pavot, de la thaï stick, et de la Buddha grass, paradis des junks et des babas, de l'opium, de la blanche n°4, des psilos et des ecstas. La région magnifique n'est qu'alternance de vallées et de sommets recouverts d'une jungle épaisse et multicolore, clairsemés de cultures en terrasses, et de villages tribaux. Les centaines de cascades et de chutes d'eaux rafraîchissent les sous bois. Le voyageur se baigne dans des bassins naturels que l'eau a patiemment creusés. Des éléphants (pas roses, des vrais) viennent y plonger leur trompe, des villageoises pêchent des écrevisses en riant. Parfois, au détour d'un chemin, on découvre un temple aux odeurs d'encens. C'est sans doute cette carte postale qui a fait du nord de la Thaïlande une des destinations rêvée pour les amateurs de nature, de bonne fumette, et de langueurs opiacées.



## *Guerre à la drogue en Thaïlande : la rumeur, la débrouille et l'angoisse*

Ces lieux existent encore mais les y consommer sont l'alcool et le Dans les ruelles, on ne te proposera et plus si affinités. Plus de fumeurs de d'opium et autres shiloms ont disparu de passage ont été fermement priés de rentrer chez eux ou dans les « centres de soins ». Comme les milliers d'usagers de drogues Thaïs « repérés », ils ont le choix entre ces centres tenus par des militaires ou la prison. Prononcer le doux nom de « ganja » en public suffit à provoquer la fuite de toute âme qui vive. On te répondra d'un air gêné : « not in Thailand, sir », on te mimera le signe d'une tête coupée. La peine de mort à la mitrailleuse lourde reste en vigueur pour les trafiquants.

seules drogues qu'on peut encore tabac. Passe ton chemin étranger ! plus rien d'autre que des massages bangs ou de pétards, mêmes les pipes des étals des marchands. Les freaks des étals des marchands. Les freaks des étals des marchands. Les freaks des étals des marchands.

Il y avait bien les prisons moyenâgeuses mais les risques d'y faire un séjour n'étaient pas plus élevés que dans des pays comme l'Inde, le Népal, la Turquie ou le Pakistan.

Tant que l'on consommait sur place, en essayant de rester discret et en ne faisant pas l'erreur de ramener de la dope dans ses bouteilles de plongée, on ne risquait pas grand-chose. Quelques freaks se payaient leur séjour et leur conso en dealant aux touristes de passage. En cas de problèmes avec la police, ils pouvaient s'en tirer grâce à un bakchich de quelques milliers de Bahts et recommencer aussitôt sortis. Même le guide du routard, vénérable institution, y va de son petit couplet. Le lecteur apprend qu'à Chiangmai, dans les ruelles adjacentes aux Night bazars, on vous accostera sûrement pour vous proposer de l'herbe à très bon marché, ou pour tirer sur un bang de thaï à la terrasse d'un café au nom évocateur : High Times, Hash House, Rasta Café...

## *La Thaïlande n'est plus ce qu'elle était*

Trouver un rouleau d'herbe, ou une malheureuse boulette d'opium, relève de l'exploit. Il vous faudra faire des heures de piste à travers la jungle pour atteindre les villages tribaux. Evitez de vous faire repérer par la police militaire, elle quadrille la forêt en se servant de jumelles à infra rouge pour vous repérer de loin. Il n'est pas évident que vous trouviez un interlocuteur digne de confiance. Le gouvernement encourage la délation en versant des primes conséquentes. Nombreux sont les dealers qui tirent la plus grosse partie de leur bénéfice en dénonçant leurs clients. Le produit, vendu à prix dérisoire, ne sert qu'à attirer le routard dans un piège sournois. Tout comme le chauffeur de taxi qui propose de vous vendre de la ganja. Il vous demande de l'attendre dans son taxi pendant qu'il va chercher la dope. En fait, il s'arrête à deux rues du poste de police, va au commissariat, revient avec la dope et dès que la transaction est faite, les flics vous tombent dessus. Ensuite c'est le cauchemar, Midnigh Express a coté, c'est le Club Med. Quatre ans pour simple usage, vingt ans à perpétuité pour détention, cession ou acquisition, voire la peine de mort pour import export. Plus de drogues en Thaïlande ? Incroyable ! Surtout plus personne pour risquer sa peau en étant pris à vendre de la dope aux routards... Deux mille cinq cent victimes attribuées aux forces spéciales anti drogue constituées en véritables escadrons de la mort. A peine six mois de « guerre à la drogue » ont suffi à dissuader les candidats à la reprise. Les survivants se terrent le temps de se faire oublier.



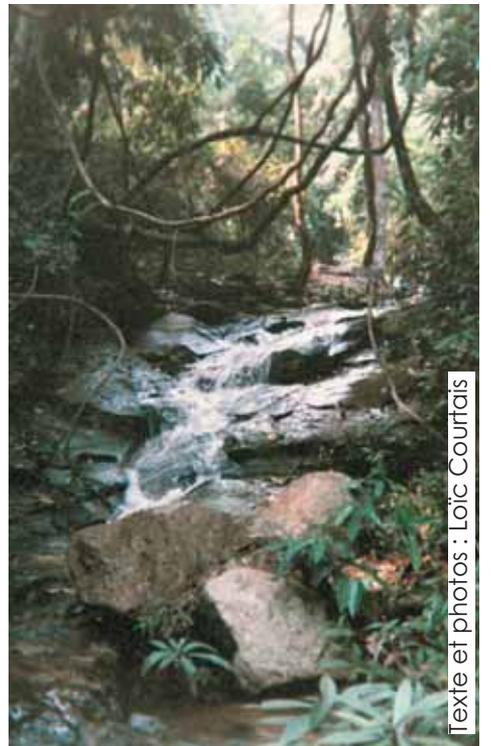
### Heureux qui comme Ulysse

Si vous cherchez le dépaysement total, la découverte d'une culture millénaire et l'une des meilleures cuisines dans le monde, allez en Thaïlande. Mais si vous rêvez de défonce pas chère, vous risquez d'être déçu et de regretter vos douze heures d'avion. L'énorme panneau à la sortie de l'aéroport de Chiangmai annonce la couleur : « Bienvenue à tous les visiteurs, excepté les trafiquants de drogue », ambiance... On assiste à ce durcissement de la répression dans toute l'Asie. Conformément aux programmes onusiens qui mènent un véritable chantage à l'aide au développement en conditionnant l'aide au respect de directives strictement prohibitionnistes. Il apparaît clairement que l'administration Bush, à travers ses jouets que sont l'UNGASS et le PNUCID, se cherche des bons élèves parmi les pays émergents, afin de contrer les velléités antiprohibitionnistes des pays européens. Pratiquant une politique de contre-feu, ces organismes subventionnent à la fois des programmes d'éradication de l'offre et de la demande et des programmes de réduction des risques. Pourtant, l'Europe a prouvé qu'une politique de RDR ne pouvait pas être efficace dans un contexte de guerre à la drogue. En conclusion, l'Asie, à quelques exceptions près, n'est plus le paradis des babs défoncés. Mieux vaut aller en Hollande, en Suisse ou en Espagne, même si les prods sont plus chers et d'un peu moins bonne qualité, vous ne risquez pas de finir votre vie en taule pour quelques grammes. L'Europe serait elle devenue le nouvel Eldorado de l'usager de drogues ? À méditer.



### Les USA mènent la chasse

La Thaïlande est une monarchie constitutionnelle, mais contrairement au Royaume-Uni, le roi-chef de l'état possède les pleins pouvoirs. Celui-ci a décrété l'éradication pure et simple de la production et du trafic de drogues dans toutes les provinces, avant l'anniversaire de la reine et quel qu'en soit le coût humain et matériel. Tout ça bien sûr avec la bénédiction de l'ONU et de l'administration Bush. A grand renfort de subventions, ils cautionnent voire encouragent ce massacre. Les Américains auraient dépêché sur place des agents de la DEA jouant les narcotouristes pour mieux repérer les dealers. Ces pièges renforcent la méfiance des Thaïs envers les étrangers. Autant dire qu'il est très difficile pour un étranger de trouver des drogues. Difficile mais pas impossible... On trouve toujours de l'excellente herbe Thaï ou Vietnamiennne, de l'opium et de l'héro à des prix dérisoires. Encore faut-il sortir des villes et des sentiers battus du tourisme de masse. Reste à savoir si le jeu en vaut la chandelle, nombreux sont les malchanceux (voire inconscients) qui peuvent témoigner du calvaire vécu dans les prisons Thaïes pour quelques grammes de poudre. Serge d'Asud Metz en a fait la triste expérience.





# 3 kilos, rentre chez toi mon CoCo !

« Invraisemblable », « intolérable », « inadmissible » : lorsque le 22 avril dernier, le Point sort en exclusivité un article sur la nouvelle politique néerlandaise de lutte contre le trafic de cocaïne, les réactions en France sont rapides, nombreuses et souvent musclées.

Reprenons les faits :

fin 2003, les Pays-Bas décident d'intervenir sur l'un des points de passage de la cocaïne en Europe : l'aéroport de Schiphol à Amsterdam. Tous les passagers et les bagages en provenance des Antilles néerlandaises, du Surinam, et plus récemment du Venezuela, sont systématiquement fouillés. En moins de trois mois, 700 passeurs vont se faire coincer. Pour la plupart, il s'agit de « mules » qui, pour une poignée de dollars, acceptent de transporter de la cocaïne, souvent en avalant des dizaines de boulettes conditionnées à cet effet. Si ce contrôle maximal sur ces vols internationaux fait l'unanimité, il n'en est pas de même de la mesure qui l'accompagne ou qui, plus précisément, en découle. Car afin de désengorger les tribunaux et d'éviter un soudain surpeuplement carcéral, le gouvernement néerlandais a décidé de renvoyer dans leur pays, les passeurs interpellés avec moins de trois kilos de cocaïne.

« On peut pratiquement parler de dépénalisation » s'insurge-t-on au Ministère français de l'Intérieur qui regrette que cette clause n'ait fait l'objet d'aucune concertation. Un point contesté par l'ambassadeur des Pays-Bas en France : « Mr Perben, le Ministre de la Justice, avait été officiellement informé par son homologue néerlandais en décembre à Bruxelles ». Cette décision est par contre approuvée par une bonne partie du monde judiciaire local qui craignait une paralysie du système carcéral. Finalement sur les 650 premières personnes interpellées à l'aéroport de Schiphol dans le cadre de cette opération, seules 127 ont été emprisonnées. Toutes les autres ont été fichées et renvoyées d'où elles venaient. Des décisions ne devraient pas soulever une telle levée de boucliers des autres pays de l'Union Européenne. Ces passeurs sont, dans une très large majorité des cas, de pauvres gens qui tentent de sortir de la misère, lorsqu'il ne s'agit pas de rembourser une dette ou de récupérer un membre de la famille enlevé par les narcotrafiquants. Des narcotrafiquants qui, de toute manière, ne prennent jamais le risque de s'impliquer directement dans cette partie du business. Le but recherché par nos voisins bataves a été largement atteint puisque le nombre d'interpellations concernant l'importation de cocaïne à l'aéroport d'Amsterdam est en nette et constante diminution depuis la mise en place de nouvelle politique de lutte contre ce trafic.

Ajoutons que Didier Jayle, président de la MILDT, incidemment rencontré par Asud lors de cette polémique franco-néerlandaise, se déclarait lui-même extrêmement surpris par la réaction des milieux policiers français, le principe de non-incarcération des « fourmis », en deçà d'un certain seuil, ayant été en son temps chaudement approuvé par les autorités hexagonales. La question est donc de savoir pourquoi en matière de drogues les pratiques néerlandaises sont ou non des objets de scandales au rythme des secousses du calendrier ...électoral.

## Va doucement

F O et E B

Après l'héroïne, la ville de Zurich envisage de distribuer la cocaïne sous contrôle médical à certains toxicomanes sévèrement dépendants. Le projet s'adresserait à une vingtaine de cocaïnomanes dont la moitié sont des personnes déjà intégrées dans un programme de distribution d'héroïne (qui fonctionne déjà depuis plusieurs années en Suisse) ou de méthadone, mais qui consomment aussi régulièrement de la cocaïne. Les dix autres consommateurs englobés dans le projet seraient des usagers bien intégrés dans la société, mais qui risquent de « plonger » en raison de leur accoutumance à cette drogue. Ce programme de distribution de cocaïne n'est pas encore acquis : il doit d'abord être soigneusement étudié et avoir une caution scientifique.

Source : APM



# Nouritures martiennes, VIH, VHC et usage de stupéfiants : mieux manger pour mieux vivre.

Notre corps est notre principal instrument de plaisir. Il peut facilement se transformer en engin de torture, une alimentation déséquilibrée provoque bien des troubles. L'image du junk de 40 kilos au régime kebab/yaourt dans le frigo ne favorise pas l'intégration des usagers. Si le corps ne dispose pas d'assez d'énergie pour assumer les effets des produits, on risque l'accident ou le bad trip. Vient ensuite le cortège des pathologies physiques et mentales causées ou aggravées par une mauvaise alimentation. Il faut bien remplir son assiette pour mieux triper.



L'action nutrition est donc une activité essentielle parmi toutes celles que propose ASUD Marseille. Notre volonté n'est pas de prendre en charge les besoins nutritionnels des usagers mais plutôt de faire comprendre l'impact de nos comportements alimentaires sur notre équilibre général.

**Les 5 objectifs** sont issus du programme national de nutrition santé :

- augmenter la consommation de fruits (au moins deux par jours) et légumes (au moins cinq).
- augmenter la consommation de calcium.
- contrôler les lipides, réduire les graisses saturées et privilégier les acides gras essentiels.
- augmenter la consommation de glucides.
- augmenter l'activité physique.

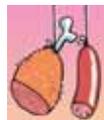
Auxquels il faut rajouter l'absorption de 1,5 l d'eau de bonne qualité par jour.

Ce programme s'adresse aux usagers de drogues, au VIH et/ou VHC.

La dénutrition est une des complications majeure et précoce de l'infection à VIH et son retentissement est important sur la qualité de vie. Elle aggrave le pronostic et augmente la prévalence de maladies opportunistes.

C'est pourquoi ce programme présente **deux axes** :

- améliorer les connaissances en terme de nutrition au regard des connaissances sur la physiologie du VIH.
- appuyer ces connaissances sur une pratique quotidienne de la diététique dans l'atelier nutrition.



Les carences nutritionnelles nuisent au système immunitaire : dénutrition, malabsorption, besoins nutritifs accrus, nausées, perte d'appétit, altération du métabolisme, plaies et ulcères de la bouche, de l'oesophage etc. L'usage de principes actifs peut générer une déminéralisation et une pollution en métaux lourds et radicaux libres, nous recommandant le recours aux antioxydants et antinfectieux (vitamine A, C et E, sélénium et zinc).

Notre alimentation est constituée de deux sortes de nutriments que l'on trouve dans l'alimentation : des macro éléments, dits essentiels, les protéines, les glucides (sucres) et les lipides (graisse) et aussi des micro-éléments, dits oligoéléments (rares), les vitamines et les minéraux.

Le conseil nutritionnel de base : consommer dans les trois catégories de macro-éléments, et dans la variété. L'autre notion importante est la ration alimentaire. Elle est de 2200 Cal pour les hommes, sans effort physique intense et de 1800 Cal pour les femmes. En dessous de 1200 Cal, on ne couvre pas ses besoins quotidiens.

La particularité des maladies chroniques, comme le VIH, réside dans des besoins en protéines et en micro nutriments, donc un apport renforcé en glucides et les lipides. Ils sont faciles à se procurer dans nos régimes alimentaires, ce sont les graisses et les sucres lents et rapides.

## V.I.H. & nutrition



## Nos recommandations:

- La nutrition est un potentiel de santé ainsi qu'une action sur sa santé. Elle porte des résultats sur quelques mois, au moins un an.

- La variété est le garant d'une bonne alimentation.

- Consommer au moins 2000 Cal par jour. Pour les revenus faibles, il faut savoir que pour le prix d'un sandwich, on peut acheter, une demie baguette, un morceau de fromage, une orange et une tomate, par exemple.

- Eviter, au maximum, les cuissons violentes, comme la friture, et privilégier la vapeur.

- Accepter 10% maximum de graisse saturée dans votre consommation d'huile et de beurre.

- Augmenter la consommation de fruits secs, de fromage et de charcuterie en hiver, sans excès.

- Les sucres lents, appelés aussi sucres complexes, doivent représenter au moins 50% de l'apport énergétique quotidien. Il faut en consommer tous les jours sous forme de pâtes, riz, féculents, légumes secs. Une bonne ration est de 100g par repas. Il faut aussi des sucres rapides, sucres simples, mais il est préférable de les trouver, sous forme de fructose, lactose, maltose et saccharose présents dans les fruits frais, secs, le miel, les céréales, le lait et produits laitiers et dans la pâtisserie (en évitant le beurre). L'apport quotidien peut être de 10%. Un repas complet contient les deux formes de sucres.

- Mélanger les protéines végétales (fruits secs, légumineuses, céréales) et les protéines animales (œufs, viandes rouges et blanches, poissons, produits laitiers). Les protéines végétales sont moins digestes, et faiblement présentes, moins de 20% dans les légumineuses et légumes secs, 35% dans le soja, mais complètent avantageusement, avec les céréales, les protéines animales.

- Consommer régulièrement des fibres, yaourts, céréales.

- Les personnes séropositives doivent consommer plus de vitamines et minéraux à effets antioxydants, antinfectieux et catalyseurs cellulaires et enzymatiques : le protocole que nous proposons concerne la gestion et souvent la complémentation (prendre un avis médical), en zinc (vital dans l'immunité : 15-60 mg/jour), sélénium (antiviral, antioxydant puissant : 600 mcg/jour), vitamine A et bêta-carotène (catalyseur immunitaire, soit foie, huile de foie, beurre, jaune d'œuf, lait et 100 UI/jour bêta-carotène), vitamine B12 (anti-anémique, fabrication des globules sanguins, 500mcg/jour en sublinguale), vitamine E et F (antioxydant et intégrité membranaire, 400-800 mg/jour), vitamine C (polyvalente et essentielle, 2g/jour en trois fois), vitamine B6 (régulation, assimilation des protéines, utilisation des acides gras, sous forme de céréales complètes), coenzyme 10 (300mg/jour), L-Carnitine (augmentation des CD4, 1 g/jour, en deux fois).

**Mathieu Pastini (Asud Marseille)**

**SITES INTERNET**

L'Institut français pour la nutrition (IFN) : [www.ifn.asso.fr](http://www.ifn.asso.fr)

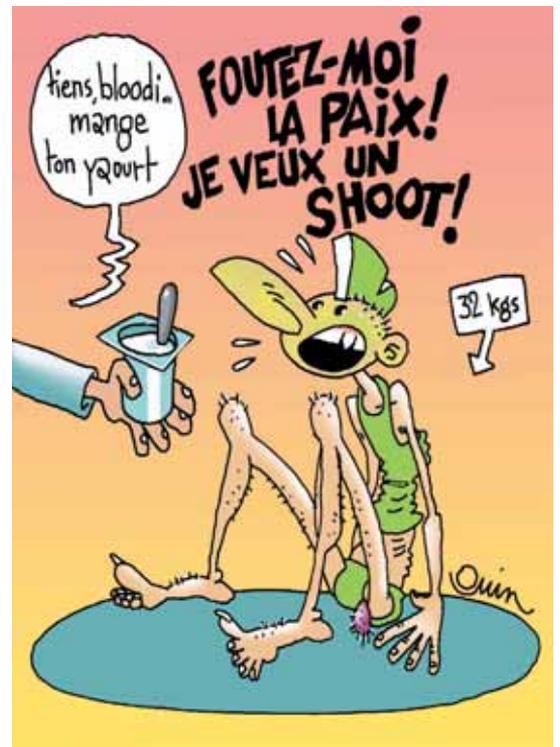
L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé\* (INPES) : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

Guide en PDF : [http://www.inpes.sante.fr/espace\\_nutrition/guide/download/download.aspx](http://www.inpes.sante.fr/espace_nutrition/guide/download/download.aspx)

Tableau des éléments dans l'alimentation : <http://www.infonutrition.org/index.php>

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Basdevant A., Laville M., Lerebours E. **Traité de nutrition clinique de l'adulte**. Paris : Flammarion Médecine Sciences, 2001.
- Sidobre B., Ferry M., Hugonot R. **Guide pratique de l'alimentation**. Éditions Hervas, 1997.





# Elvis «c'est le médecin qui me l'a prescrit» Presley

(1935-1977)

**Le saviez-vous ? Elvis était un croisé de la Lutte contre la drogue !**



Si, si. En 1968, il s'engage dans la campagne pour la réélection de Richard Nixon afin de dissuader la jeunesse yankee de prendre des prods. Hélas, three time hélas, notre King est lui même à l'époque un gros consommateur de médicaments psychotropes : barbituriques en « tal » pour le down, coupe-faim pour le high. Elvis désespère son entourage en écumant les cabinets médicaux de la côte ouest.

Son argument est celui de toutes les « honteuses » de la famille des drogués : « c'est le docteur qui me l'a prescrit ». Bien sûr, sa consommation de médocs va de pair avec une intolérance hystérique à l'égard des fumeurs de joints. Dans les années 70, ses propres musiciens ont l'habitude d'essayer les sermons antidrogue du King, débités d'un ton pâteux par un quadragénaire titubant entre deux allers-retours aux gogues.

Cette corrélation entre le déni de l'usage et l'exaltation anti-drogue est un classique du genre. Nombre de croisés de la prohibition se révèlent après examen être des gros fumeurs, des alcooliques notoires, des anciens toxicomanes repentis ou encore des proches de « victimes de la drogue » en proie à une culpabilité inavouée.

La famille du King est formelle : « Elvis ne supportait pas que l'on aborde sa consommation de médicaments » ou mieux encore « il devenait immédiatement violent et brandissait ses ordonnances<sup>1</sup> ».

Au même titre que l'arabophobie, la judéophobie, ou l'homophobie, la « toxicophobie » surplombe généralement des abîmes de frustrations à l'égard de l'ivresse ou X années de déni d'un penchant pour les paradis artificiels



Là aussi, le poison c'est l'interdit. Son respect du drapeau, ses valeurs républicaines brandies comme étendard, empêchaient définitivement Elvis de lâcher la pression en fumant un pet.

Ce qui fait drogue, ce n'est pas de lécher ses pompes 2 fois par jour mais d'avoir recours au marché illécite. La haine de soi, cette version hypocrite du « c'est pas moi » maquillé en « c'est pas de ma faute je suis malade » n'a pas fini de faire des émules chez les moralistes usagers de drogues.

F o

<sup>1</sup> Voir «Elvis» documentaire février 2003 planète



# L'HISTOIRE DU CANNABIS



**La culture, c'est comme la confiture...**

**On connaît l'adage.**

**Dans le cas du cannabis, on serait plutôt dans la culture clandestine.**

**Alors, pour sortir du « placard » cultivez plutôt vos neurones que les petites graines.**

## Au Hit Parade depuis 10 000 ans

Les premières traces de chanvre datent de quelques 10 000 ans et sont retrouvées dans des débris de tissage, dans l'ancienne Mésopotamie (province de la Turquie actuelle). Le cannabis serait originaire d'Asie Centrale. Il s'est répandu au fil des migrations et des conquêtes vers l'Est (la Chine et le sub-continent indien) et vers l'ouest (le Moyen-Orient, la vallée du Nil, le Maghreb). Enfin, son usage a atteint l'ensemble du monde occidental et, à l'heure actuelle, l'Organisation Mondiale de la Santé considère que c'est la substance psychotrope illicite la plus utilisée à travers le monde.



### De la Chine aux Indes, des usages sacrés, médicaux et récréatifs



Vers 2700 avant JC, le légendaire empereur Shen Nung -« Père de la médecine chinoise »- recommandait déjà l'utilisation du cannabis. Il était d'usage chez les anciens Chinois de graver la tige d'un plant de chanvre à l'image d'un serpent enroulé autour d'un bâton, ce qui ressemble au caducée. Lors de rituels thérapeutiques, un parent du patient frappait sur le lit du malade pour chasser les mauvais esprits.



En Inde, le chanvre est une plante sacrée. Elle serait issue de la transformation des poils du dos du dieu Vishnu échoué sur le rivage des terres habitées. Le dieu Shiva passe pour « avoir ramené le cannabis de l'Himalaya pour la joie et l'illumination des humains ». On honorait Shiva en versant du Bhang (une boisson au chanvre) sur le lingam, une colonne phallique qui symbolise la force masculine. Au delà des rites religieux, la consommation s'est répandue dans tout le sous-continent, et le cannabis est passé du statut de plante médicinale à celui de drogue psychoactive peu coûteuse et facile à obtenir. Il est toujours utilisé pour stimuler l'esprit et apaiser le corps. Aujourd'hui encore, les Sâdhus ou « hommes saints » vouent leur vie au dieu Shiva et fument de grandes quantités de charas et de ganja. Pourtant, les Nations Unies ont exigé que l'Inde éradique son cannabis. Comme si, sous pression des pays musulmans, l'ONU exigeait l'arrachage des vignes du vin de messe.





## Les Scythes archéologiques

## Grecs rieurs

Ce sont les Scythes qui répandent l'usage religieux du cannabis des confins de la Sibérie en Europe, lors de leurs conquêtes. Grâce aux recherches archéologiques, on sait que ce peuple a parcouru des distances considérables. Leur présence sur les bords de la mer Noire est attestée par l'historien grec Hérodote (484-425 av. J C) qui témoigne de l'utilisation du cannabis lors des cérémonies funéraires. L'ivresse observée résulte de l'inhalation des fumées des graines et sommités fleuries jetées sur les charbons ardents dans une tente de fumigation.

Les Scythes ont transmis la plante aux Parthes, Grecs d'Orient, pour un usage textile. Les Grecs puis les Romains connaissaient donc le chanvre et l'utilisaient pour fabriquer près de 90% des voiles, cordages et tissus vestimentaires. En 460 av. J C, le philosophe Démocrite raconte que bu avec du vin et de la myrrhe, le chanvre produit des délires et des états visionnaires. Il observe aussi des « rires irrépressibles ». Démocrite lui-même est du reste appelé le « philosophe rieur » par ses compagnons.

## Cocorico

## Dans le monde musulman

C'est en Gaule, plus précisément dans la vallée du Rhône, que l'on trouve la première preuve historique d'une culture de chanvre en Europe occidentale, en 270 av. JC. Dioscoride, médecin et botaniste gallo-romain du 1<sup>er</sup> siècle, l'utilise comme analgésique et mentionne ses vertus aphrodisiaques et apéritives ainsi que son pouvoir psychotrope en précisant que le cannabis « fait venir devant des yeux des fantômes et illusions plaisantes et agréables ». Galien, un siècle plus tard, indique que déjà à l'époque « l'on en donnait habituellement aux convives des banquets pour les mettre à l'aise et les rendre joyeux » et souligne les dangers de l'abus, redoutant qu' « elle ne blesse le cerveau quand on en prend trop ». On perd la trace du cannabis gallois dans la décadence de l'empire romain.

Le développement de l'usage dans le monde musulman est lié à la religion. En effet, l'Islam interdit l'usage de boissons alcoolisées mais incorpore le chanvre, associé au prophète Elie, patron de l'eau. Le cannabis est ainsi reconnu comme un psychotrope comme l'alcool, sans que son usage ne constitue un péché. Il s'intègre dans la vie religieuse, sociale et culturelle du Moyen-Orient, comme en témoignent les fameuses Mille et une nuits du Calife Haroun al Rashid. Avec les invasions arabes des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, le cannabis passe de la péninsule arabique en Afrique du Nord, puis en Espagne, en France et dans le pourtour méditerranéen.

## Du Moyen Age à la Renaissance : l'interdiction posée par l'église

Au cours du Moyen Age, le chanvre s'est répandu dans l'Europe entière. Du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, les croisés découvrent en Terre Sainte les préparations à base de résine de cannabis, sous forme de haschich. L'inquisition voit dans le cannabis une herbe diabolique et ordonne son interdiction en Espagne au XII<sup>e</sup> siècle, et en France au XIII<sup>e</sup> siècle, en proclamant que l'ingestion de cannabis était hérétique et satanique. La connaissance officielle des propriétés du cannabis disparut. Il restera pourtant un ingrédient des potions de sorcières et guérisseurs, début de la persécution rituelle des usagers.



## Le cannabis de l'âge classique au Siècle des Lumières

En 1546, Rabelais donna au chanvre le nom de Pantagruéon, en écho à son héros Pantagruel, pour contourner l'interdit religieux. Il précisa que le chanvre permettait aux hommes « non seulement de se joindre par-delà mes mers, mais aussi de tenter l'escalade des cieux », faisant ainsi allusion aux cordages en chanvre et aux propriétés psychotropes. Médecin, Rabelais en recommandait l'usage pour divers maux.

Du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le chanvre est essentiel aux grandes découvertes puisqu'il sert à fabriquer les voiles, cordages, sacs, tentes et vêtements. George Washington en cultivait dans son domaine de Mount Vermont, comme en atteste son journal. La production mondiale explose et le chanvre est considéré comme une ressource de premier ordre, source de nombreux conflits majeurs comme la désastreuse campagne de Russie de Napoléon.

## AU XIX<sup>e</sup> siècle, la redécouverte coloniale et le modèle orientaliste de consommation

Ce fut l'époque faste du cannabis. En partant à la conquête de l'Orient, les Français et les Anglais redécouvrent ses propriétés psychotropes et son potentiel thérapeutique, comme les médecins qui accompagnent le général Bonaparte pendant la campagne d'Égypte. Vers 1840, Jacques Joseph Moreau de Tours, aliéniste à la Salpêtrière ramène du chanvre du Caire. Il ingère du haschisch pour en décrire les effets psychotropes dans son traité *Du haschich et de l'aliénation mentale* (1845). Bien qu'assimilable à celui de la folie, le procédé de l'intoxication au haschich est pour lui un moyen unique d'exploration du psychisme humain. Il encourage son entourage à l'imiter et se fait l'initiateur de l'usage du cannabis auprès des intellectuels et artistiques parisiens de l'époque, très marqués par le romantisme et l'orientalisme.

## Les hachichins

Avec Théophile Gautier, il fonde le Club des Hachichins en 1844. Ce cercle se réunit tous les mois à l'hôtel Pimodan, à Paris, pour ingérer du dawamesc. C'était une sorte de « confiture verte », mélange à base de résine de cannabis et de divers ingrédients (girofle, cannelle, ...) absorbée sous la forme d'une « noix » d'une trentaine de grammes. Ce club étonnant comptait parmi ses membres Charles Baudelaire, Gérard de Nerval, Alexandre Dumas. On y croisait aussi Daumier, Balzac et Delacroix. La consommation de cannabis selon le modèle orientaliste se répand en Europe et aux États-Unis. Jusqu'en 1900, les foires mondiales et autres expositions universelles comprennent un « salon fumoir à la turque ». Jusqu'à dans les années 1920, il en existe plus de 500 à New York.





## L'âge d'or du cannabis thérapeutique

Au milieu du XIXe siècle, un médecin irlandais, William O'Shaughnessey, expose les propriétés thérapeutiques du cannabis. Après avoir observé ses collègues indiens prescrire des extraits de chanvre pour traiter des maladies alors considérées comme incurables, il remit un rapport à l'Académie des Sciences d'Angleterre. Affirmant que outre ses propriétés analgésiques puissantes, il constituait « le remède antispasmodique le plus précieux qui soit ». Il fut alors prescrit comme remède des douleurs, notamment menstruelles (par exemple de la reine Victoria). Le cannabis devint le médicament à la mode. De 1842 à 1900, plus d'une centaine d'articles médicaux sont publiés qui recommandent son utilisation.

## Cannabis contre morphine

A la génération suivante, les médecins se désintéressent peu à peu du cannabis et de ses effets analgésiques, au profit de l'usage des opiacés (morphine). En effet, l'invention de la seringue hypodermique, dans les années 1850, révolutionne les pratiques médicales en permettant un soulagement rapide de la douleur par l'injection de médicaments solubles. Les dérivés du cannabis, pas soluble dans l'eau, ne peuvent être injectés (et ne le sont toujours pas aujourd'hui). A partir de 1863, le cannabis est progressivement remplacé par la morphine.



## Les temps modernes : de la « diabolisation » à la prohibition mondiale



Parallèlement à ce déclin, les premières années du XXe siècle furent les années de « diabolisation » du cannabis. Aux Etats-Unis, une vaste campagne prohibitionniste prend naissance sur fond de racisme, de dépeçage par les banques de la société paysanne traditionnellement chanvrière, de lobbying de secteurs économiques émergents et de puritanisme. Une propagande calomnieuse fut encouragée par Harry J. Anslinger, directeur du bureau des stupéfiants de 1931 à 1962. Il alimenta la presse en histoires sadiques et sanglantes démontrant l'extrême danger du cannabis. Cette terreur aboutit en 1937 à l'adoption d'une loi draconienne : le *Marihuana Act*. La prohibition du cannabis venait de remplacer celle de l'alcool (1919-1933). Il fallut attendre la décolonisation pour que les pays européens suivent la politique américaine. La *Single Convention* et ses suites, L'UNDPC et la *War on drug* mondialisent la prohibition du cannabis sans arriver à freiner l'expansion de sa consommation.



## La renaissance du cannabis dans les contre-cultures d'après-guerre

Dans les années 1950, Henri Michaux apparut comme l'un des premiers penseurs des drogues et du psychédélisme (terme qu'il utilise dès 1955). Cet intérêt se développa aux Etats-Unis, avec l'expérimentation de cannabis, LSD et psilocybine dans l'underground et les universités. Dans les années 60/70, la consommation de cannabis devient un phénomène de masse qui concerne surtout les adolescents et les jeunes adultes. L'utilisation du cannabis se distingue des autres drogues (héroïne, cocaïne, amphétamines..) par son association avec le mouvement hippie. La route vers l'orient et la musique pop consacreront cette « drogue douce ». La consommation est alors synonyme de fraternité et de liberté, mais surtout de lutte contre les valeurs établies. En France, l'époque est marquée par la publication en 1976 dans le journal *Libération* de « l'appel du 18 joint » (voir *Asud* n° 14 l'article de J.P. Génés).

## Plus près de nous



L'histoire contemporaine du cannabis est marquée par les nombreuses initiatives militantes, officielles ou culturelles pour normaliser son statut légal et social : depuis le *Legalise it* de Peter Tosh et des Rastas, jusqu'au récent retour du shilum dans les tribes Goa, en passant par les scènes ouvertes du mouvement squat des eighties, Amsterdam devenue la Mecque du joint, les 577 pétards envoyés par le CIRC à nos députés, le combat pour la reconnaissance du cannabis thérapeutique, le chanvre global suisse mais aussi la tolérance zéro sarkosienne... En vingt cinq ans, le cannabis est devenu un fait social majeur. Nous poursuivons donc l'évocation de cette histoire en construction dans notre prochain numéro.





# Le vaporisateur, simple gadget ou véritable outil de réduction des risques ?

En matière d'accessoires de défonce, l'imagination des fabricants est sans limite s'il on en juge par la pléthore de produits régulièrement mis sur le marché. Evidemment, tous vous diront que c'est leur marque qui permet de se défoncer plus et mieux invoquant au passage une improbable utilité médicale (le cannabis thérapeutique a bon dos...). Mais parmi cette quincaillerie, on a vu apparaître depuis quelques années des drôles de machines qui auraient la propriété de fumer... sans dégager de fumées toxiques. Chers lecteurs je vous présente la famille des *vaporisers* ou vaporisateurs.

## Le principe

Sacré vaporisateur qui tombe à pic au moment où le seul réel reproche que l'on peut faire au cannabis est, tout comme pour le tabac, de dégager lors de sa combustion un tas de saloperies extrêmement nuisibles. Et ce d'autant plus quand on aspire (oups) à en faire un usage thérapeutique. Le principe du vaporiser est simple: l'engin chauffe le cannabis (ou autre chose...) entre 180 et 200°, donc avant d'atteindre le point de combustion. Il se dégage alors des vapeurs gorgées des produits actifs, des vapeurs libérées d'une grande partie des habituelles substances cancérigènes et d'une teneur en monoxyde de carbone et en goudrons bien moindres. Car le cannabis et ses principes actifs ne sont en rien cancérigènes, ce sont les fumées provoquées par sa combustion qui le sont. Toute combustion d'une plante ou d'un produit dégage des substances toxiques, principe de base.

La sphère Herborizer



## L'histoire

En fait les premiers vaporisateurs ont vu le jour à la fin des années 70. En général il s'agissait d'une sorte de pipe à eau équipée d'un décapeur thermique, à l'efficacité parfois douteuse. Mais en 1981, une société commercialise le « Tilt ». Testé, cet appareil se révélera diaboliquement efficace pour réduire les risques et -last but not least- plutôt économique en matières premières (+ 80% de THC et - 79% de goudrons) malheureusement il sera interdit.



Le Vapir (U.S.A)



## L'Intérêt

L'avantage du vapo serait donc, en plus de ses vertus médicales, de mieux «exploiter» le produit. Par exemple, lorsque que vous fumez un joint<sup>1</sup>, près de 60% des cannabinoïdes sont perdus, avec un vaporisateur vous ne perdez rien, enfin paraît-il... Certains modèles seraient plus gourmands en herbe de 30%, par contre ils réduisent toujours - plus ou moins- les substances toxiques. L'objectif est donc de réduire à son minimum les substances toxiques tout en conservant au maximum les substances actives.



le BC Vapo ( Canada )

## Les prix

Evidement avant d'investir entre 60 et 500 euros dans un engin de ce genre, vous aimeriez connaître les performances de la bête, mais là en dehors de ce qu'en disent les fabricants et les vendeurs, difficile de trouver des infos, aucune étude comparative sérieuse n'ayant encore été faite à ce sujet, alors nous ne vous présentons que sommairement quelques modèles.



le Volcano (Allemagne)



Maître Caballero et J.L. Benhamias semblent intéressés

# Le Volcano

fabriqué en Allemagne avec le soutien de la communauté européenne semble, techniquement, surpasser largement ses concurrents, c'est aussi le plus cher avec un tarif frôlant les 500 euros, mais la santé ça n'a pas de prix, n'est-ce pas...

Le Vapir (photo...) était considéré comme le top, mais c'était avant le Volcano... De plus certains lui reprochaient de donner un mauvais goût (à cause du plastique!) et d'être compliqué d'utilisation, trop gadget. Depuis le modèle aurait été remanié... à suivre L' Aromed, également de fabrication allemande, affiche de belles performances si l'on en croit le

magazine High-Times (n° de dec 23) Et puis il y a les modèles qui fonctionnent avec un filtrage par l'eau, qui esthétiquement sont quand même mieux que ces drôles de bidules que sont les Volcanos et autres Vapirs. Parmi ceux là, l' Herborizer fabriqué artisanalement dans l'Aveyron, tire bien son épingle du jeu avec un rapport qualité prix au-dessus de la moyenne. C'est en plus un bel objet proposé en version "sphère" ( photo....) ou "tube", il est même possible de s'en faire fabriquer sur mesure. Le Volatilizer a également obtenu de bons résultats à l'occasion d'un test.

Les râleurs trouveront que c'est plus fun de fumer un joint et de les faire tourner entre potes mais nous parlons ici d'usage médical. Le cannabis étant le médicament, il faut savoir faire des concessions quand on prétend se soigner.

VOLCANO: le plus efficace  
rayon réduction des risques 500€  
BC Vapo, assez basique, 99€  
Herborizer, le plus beau 250€

**<sup>1</sup>Mais enfin JR, les stupéfiants c'est interdit par la loi! il faut écrire : au cas extrêmement malencontreux où vous fumeriez une substance prohibée, vous faisant encourir entre 1 à 5 ans de prison fermes NDLR**

## TRANSPORT DE STUPS :

Arrête le E 111 !

Suite à notre article «*Le transport des médicaments stupéfiants ou psychotropes à l'étranger*» paru dans le précédent numéro (n° 26), si vous souhaitez prendre vos trop courtes vacances dans l'espace Schengen, la carte européenne d'assurance maladie devrait s'avérer une sécurité supplémentaire. L'assurance maladie a largement communiqué sur ce nouveau dispositif mis en place depuis juin 2004.

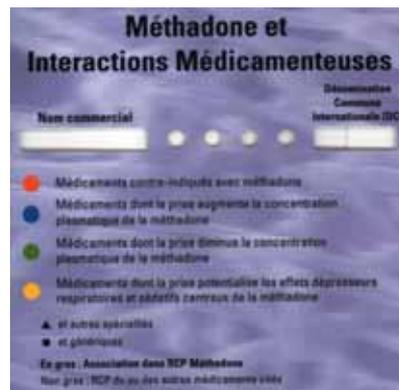
Petit rappel. Pour obtenir votre carte, il vous faut être ayant-droit à la couverture maladie (droit ouvert, régime commun ou CMU) et en faire la demande 15 jours avant votre départ auprès de votre caisse CPAM de votre département. Si vous disposez d'une mutuelle complémentaire, indiquez-le lors de la demande. La carte est valable 1 an. Elle vous permettra d'accéder aux soins dont vous pourriez avoir besoin. Cette carte vous dispense d'un certain nombre de tracasseries administratives. Elle remplace l'ancien formulaire E 111 pour le remboursement des actes et frais médicaux ainsi que des formulaires de déplacement temporaires E 110, E 119, E 128. Cette carte est individuelle, les enfants, même affiliés sous le numéro sécu des parents, doivent en posséder une pour bénéficier des prestations prévues.

Jef FAVATIER

## Méthadone et interactions médicamenteuses

Le laboratoire Boucharra-Recordati, distributeur de la méthadone propose un outil ingénieux : une réglette cartonnée pour connaître les interactions existant avec les autres médicaments.

Exemple : certains antirétroviraux diminuent la concentration de la métha dans le sang, d'autres l'augmentent, ou bien certains antidépresseurs potentialisent les risques d'overdose. Ce petit gadget vous permet de réduire les risques plutôt que vos doses. Merci à Patrick Beauverie et à l'équipe de pharmaciens de Paul Guiraud pour cet instrument utile.



Renseignements :

Thierry KIN-  
06 74 67 10 40

BOUCHARA RECORDATI  
68 rue Marjolin  
BP 67 LEVALLOIS - PERRET  
CEDEX,  
BP 67 92 302

## ENCORE UN ADIEU:

Héllène «*Tatie Ninja*», du TIPI

Tati Nin'ja était un de ces piliers existentiel radical de générosité et une usagère militante de la réduction des risques... de prise de tête (fondatrice du TIPI de Marseille), une de ces grandes gueules festoyantes de la chanson anti-connerie (Les Mounines, CD " Raggaliza Lo! "), une des plus ardentes activistes anti-labo et une malade damnant les mandarins à coup de serment d'Hyppocrite (fondatrice d'Act Up Marseille), un des plus virulents plaidoyers anti- chimie lourde... (? ;o))... et une enragée épuisée de lutter pour les plantes. Mais sa santé aussi a eu des limites. Elle ne l'a pas entendu comme ça !



En décembre 2004, lors des conventions nationales de la lutte contre le sida, organisées par E.C.S., à l'Hôtel de ville de Paris, elle vantait les mérites des médecines alternatives et le besoin que nous, malades, avons tous de nous rapprocher de stratégies plus naturelles. Elle nous a quitté à la fin de l'été, et le soleil marseillais n'en finit pas de rougir.

Gérald.

Le TIPI de Marseille : Tél : 04 91 92 53 11  
Fax : 04 91 92 74 58



## Lectures (Ji-Air)

**Yardies**, Victor Headley, Éditions de l'Olivier, 10 €



Réédité dans la collection «petite bibliothèque» (après sa sortie dans l'excellente collection Soul Fiction), *Yardies*, terme qui désigne les lascars jamaïcains, dépeint avec réalisme la vie de ces «rude boys» dans les chaudes rues de Kingston à Brixton. D., le héros du livre, est l'un d'entre eux. Peut-être plus gonflé ou plus ambitieux que ses potes, il n'hésite pas à doubler le redoutable gang des spicers en leur barbant leur coke pour se mettre à son compte. Le genre de truc qui ne se fait pas mais qui est motif à un récit passionnant, doublé d'un voyage au sein de la communauté jamaïcaine. L'auteur dépeint bien la façon dont une communauté pauvre et marginalisée peut glisser dans les drogues, cocaïne et crack en l'occurrence. Selon D. comme pour de nombreux jamaïcains, la «réussite» laisse un choix très restreint : le reggae ou le biz. Quitte à s'y piéger soi-même, tel D. qui peu à peu s'accroche au crack et glisse inexorablement vers des «moments pénibles». Pour la petite histoire, l'ouvrage refusé par les maisons d'édition fut édité à compte d'auteur et diffusé avec succès via les commerces jamaïcains. On dit aussi que l'auteur dut se mettre au vert quelques temps, certains yardies s'étant quelque peu irrités de se reconnaître dans le livre. Incroyable comme ces gens sont susceptibles, quelque soit leur nationalité! Ceux qui ont aimé pourront suivre la suite des stupéfiantes pérégrinations de D. dans *LUSH*, même éditeur et même prix.

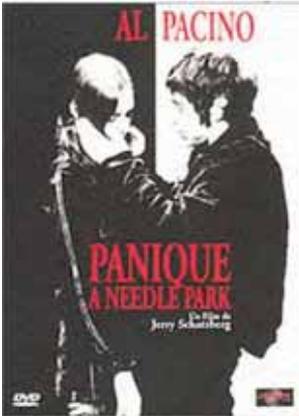
**Narc**, Joe Carnahan avec Ray Liotta et Jason Patric, 24 €.



Voici le premier film d'un jeune canadien prometteur. Réalisé en 28 jours avec un budget miniature, ce film n'en est pas moins un excellent thriller. Jason Patric, très inspiré, y joue un ex flic infiltré des narcotiques, rongé par le remord d'avoir laissé mourir un homme et fait perdre son bébé à une femme lors d'une terrible fusillade. Pour couronner le tout, il s'est bien amusé avec les drogues. Mais attention, lui c'était pour le boulot. Son boss lui propose alors de réintégrer le service pour mener une enquête sur la mort d'un narc infiltré lui aussi. Une enquête qu'il va mener plein pot en compagnie de Ray Liotta qui incarne un flic plus âgé aux méthodes légèrement expéditives... L'histoire fonctionne bien et le suspens tient jusqu'à la dernière minute du film. Les scènes de drogues sont très réalistes même si les défoncés y sont vraiment de la pire espèce. Bon, tout ça c'est en Amerikkke!

## DVD'S (Ji-Air)

**Panique à Needle Park**, Jerry Schatzberg, (1971), Carlotta Films, 22€.



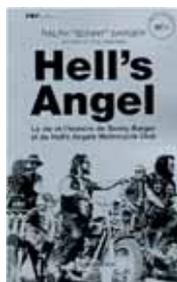
Enfin réédité en DVD, ce film culte demeure LA référence sur l'addiction à l'héro et le quotidien de la vie de junkie. Pour sa première apparition au cinéma (après plus de 10 ans de théâtre), Al Pacino crève l'écran, nous offrant une de ses meilleures prestations cinématographiques. Le film est hyper réaliste, quasi documentaire (ainsi le voulait le réalisateur, comme il l'explique dans les bonus). Nous partons, avec le couple Al Pacino et Kitty Winn, en immersion totale dans le seul quartier blanc de New York proposant alors un marché ouvert de la dope : le Sherman Square surnommé Needle Park.. Fixes en gros plans, OD en direct, deals de rue et compagnies mais aussi une vraie histoire d'amour entre deux accros. Bref un film remarquable, à voir ou à revoir.

**Tout savoir sur ces plantes qui deviennent des drogues**, Prof. K. Hostettman, Favre, 18,20 €



Voilà un ouvrage bien foutu et bien illustré sur les plantes psychotropes. Pavot, coca, éphédra, datura, champignons et cactus hallucinogènes, belladone, cannabis et bien d'autres encore nous sont présentés sous tous les angles : historique, botanique, scientifique et anecdotique. Bizarrement, l'auteur fait l'impasse sur le tabac et la nicotine mais nous cause banane, en nous ressortant cette stupéfiante histoire de peaux de bananes fumées qui feraient planer... Une rumeur (?) qui aurait même, dans les années 60, provoquée une réunion au sommet d'experts américains pour statuer d'un éventuel classement de la banane comme stupéfiante... Non, non ce n'est pas une blague. La pelure de banane contiendrait de la dopamine, se transformant en vieillissant en noradrénaline et en sérotonine, un autre neurotransmetteur. De là à en tirer un substantiel high, il faudrait en fumer des quantités telles que vous en seriez malade bien avant ! En plus de la banane, vous apprendrez beaucoup de choses très intéressantes, pour autant que les plantes qui défoncent vous intéressent...

**Hell's angels de Ralph Barger**, Flammarion, 22 euros



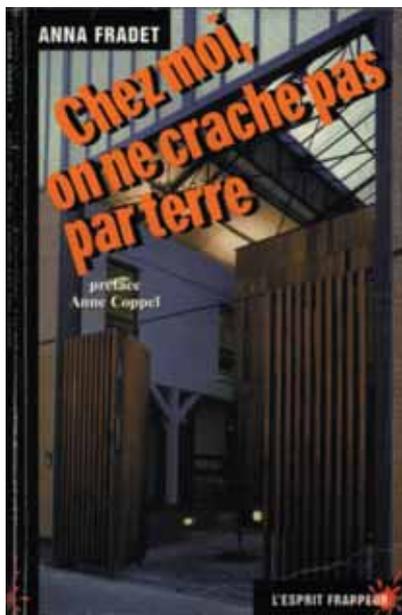
Ralph Sonny Barger est un motard Hell's Angels, rapidement monté en grade, qui se retrouve président du plus redouté «chapitre» (club) de Hell's : Oakland (Nord Californie). Avec ses acolytes, il a cassé un nombre de gueules incalculable violé des filles, braqué, racketté, dealé... Exploite suprême, il a hissé ce club de motards, givrés et défoncés, au rang d'une entreprise criminelle internationale. Mais les Hell's restent un mythe qui fascine grave. Ce délinquant sénile décrit (ou fait écrire) ses exploits dans un livre qui se vend comme des petits tazes. Bien installé (en sécurité), c'est parfois marrant, une sacrée galerie de portraits, des anecdotes intéressantes. Mais le vioque ne raconte que ce qu'il veut bien avouer... On imagine sans peine qu'il a gardé le «meilleur». Les Hell's étaient des sacrés défoncés. Euh pardon, des usagers de drogues: Fin des fifties, ils démarrent au speed et se finissent aux barbis. Entre les 2, ça cartonne à l'alcool et à l'herbe, presque un détail. Arrive les fameuses sixties, le flower power et le LSD, alors encore légal. Ni une ni deux, les mastars se jettent corps et âmes dans la folie lysergique. Le LSD devient leur drogue favorite, sans les rendre plus pacifique. Inévitablement, arrivent les seventies. La fin du rêve hippie, l'héro pour aider tout ce petit monde à redescendre. Nombre de Hell's mourront d'overdose. Ce gros malin de Papy Sonny préfère la dealer l'héro, ce qui ne l'empêche de décréter l'expulsion du gang des accros. A

l'époque, l'apprenti Scarface achetait 6 G pour en faire une trentaine. La multiplication des pains façon Hell's... Sonny préférait la coke à l'héro, il adorait la coke au point de baptiser sa Harley «sweet cocaïne». Sonny s'est tapé un tas d'années de taule, multipliant arrestations et procès. Il termine son livre en étalant, avec la fierté d'un jeune diplômé, son CV judiciaire. Seul regret, la certitude que quelques affaires aient été oubliées. Aujourd'hui, à plus de 70 balais, Sonny est une légende adulé par tous les gangs de motards et rêve de rouler sur une 1000 Honda, voire une BMW. Bref, un vieux con. Cette insensée faute de goût doit faire se retourner dans leurs tombes ses vieux compagnons de virées tombés au champ «d'honneur». Mais c'est marrant à lire.

**A signaler, la réédition aux éditions Tredaniel d'un des plus fameux livre jamais écrit sur l'opium, Le Livre de L'opium écrit en 1925 par Nguyen Te Duc. Recommandé.**



## Compte-rendu du livre : « Chez moi, on ne crache pas par terre ».



Auteur : Anna Fradet, ex-directrice du 'Sleep-in'.  
Editeur : L'esprit Frappeur.

**Anna Fradet est l'inspiratrice et la cheville ouvrière du premier lieu français d'hébergement de nuit pour toxicos, le sleep-in. Dans un style franc et direct, elle nous livre l'histoire et les dessous d'un projet aussi généreux que risqué.**

**R**etour aux origines. En 1993, Anna vient de passer dix années à parfaire sa formation d'éducatrice. Rongeant son frein dans des structures qui lui semblent bien peu répondre aux attentes concrètes des usagers, elle fait un constat amer. La nuit, rien n'est prévu pour venir en aide aux plus vulnérables. Renvoyés chaque soir à la rue, ils rejoignent la triste file des loqueteux qui espèrent une place à l'asile de nuit ou bien s'entassent dans des squats sordides.

Prenant modèle sur le **sleep-in** de Zurich, Anna voudrait au moins proposer la sécurité d'un lit et quelques heures de répit nocturne aux galériens de Stalingrad ou de la Goutte d'Or. Se faire propre dans un lieu propre, avoir un toit sur la tête.

C'est dans un ancien garage que le **sleep-in** ouvre ses portes en 1994, mais pour Anna, promue directrice, cette aventure va se révéler aussi épuisante que gratifiante, jalonnée de pièges et d'interrogations.

Si ceux qui sont accueillis au **sleep-in** sont à la rue et souvent en rupture de squat, c'est parce que le lieu est né du refus de la réalité sordide et de la nécessité de créer un lieu d'hébergement qui fonctionnerait dans la propreté et l'hygiène.

L'indignation d'Anna n'est ni sentimentalisme naïf, ni utopie humanitaire. Stigmatisés, soumis à la dure loi du crack, les usagers, hommes ou femmes, entretiennent des rapports de force et font violence aux plus faibles d'entre eux. S'agit-il de considérer ces usagers essentiellement comme des victimes ? Certainement pas, mais comment accepter que les pouvoirs publics et les intervenants en toxicomanie soient si peu capables de s'adapter à ces nouvelles formes d'exclusion redoublées de la contamination par le sida ou les hépatites ?

S'il n'est pas question « de juger et d'emmerder les usagers avec ce qu'ils font ou devraient faire », Anna ne peut échapper à la difficile question du règlement et de l'éthique qu'elle pourrait présenter, imposer, assumer et en un mot faire respecter.

Dans ces conditions, faire le choix d'embaucher d'ex-usagers à l'accueil, n'est pas une décision facile à prendre, Anna estime pourtant que c'est un encouragement aux hébergés, une ouverture et une marque de respect. À l'exclusion immédiate et sans appel qui sanctionne une consommation dans les autres lieux d'accueil, elle oppose le principe du respect et de sa réciprocité. Les règles qui encadrent la communauté de vie de ces *crackers*, habituellement considérés comme ingérables, seront peu nombreuses mais strictes. Ce qui exclut, ce ne sera pas la consommation, mais ce qui manquera de respect vis-à-vis de la collectivité.

La réduction des risques n'est encore qu'un gros mot et l'idée même d'héberger des usagers qui continueraient à se droguer, paraît, à la majorité des intervenants en toxicomanie, éthiquement inacceptable.

Émue que les usagers de rue soient si vulnérables au sida, aux hépatites, aux abcès et aux germes de toutes sortes, Anna décide d'acheter un stock de préservatifs, tampons alcoolisés, coupelles et seringues stériles qui seront distribués gratuitement à la porte du **sleep-in**.

Pour certains de ses collègues, elle vient de franchir la ligne blanche. Anna « l'emmerdeuse, l'inconsciente, la gaspilleuse, l'utopique ... » est devenue « la bête, sinon à abattre, du moins à écarter. »

Est-ce le sort qui s'acharne sur elle ? Atteinte par une maladie rare, progressivement atteinte dans sa mobilité et finalement clouée dans un fauteuil roulant, Anna se retrouve diminuée physiquement et en situation de dépendance tout autant que ceux qu'elle avait à cœur d'accueillir au **sleep-in**.

Ainsi la boucle est bouclée d'une aventure extraordinaire dont la conclusion pourrait être : « pouvoir être simple et le rester, rester droit, digne dans l'adversité, c'est cela qu'ils m'ont appris, eux... Ces aptitudes, à leur contact, moi je les ai acquises, je les ai faites miennes ... et de cette immense humanisation de moi-même je les en remercie.

Car le **sleep-in**, avant tout, n'est-ce pas une histoire d'amour ?

# Le Stérifilt, nouvel outil de prévention



Les contaminations par le VIH liés à l'injection de drogues ont quasi disparu en France mais plus de 3000 injecteurs (entre 8 et 10 par jour) se contaminent encore chaque année par le VHC. Principale pratique mise en cause : le partage des filtres et cuillères. Un nouvel outil devrait permettre de limiter sérieusement cette catastrophe sanitaire. Après le Stéricup®, le Stéricup®, voici le Stérifilt®.

## Les filtres bouillons de culture

Les filtres qui retiennent toujours un petit pourcentage de substance et de dépôt sont gardés pour dépanner en cas de manque ou parfois comme monnaie d'échange. Lorsque le shoot a été préparé avec une seringue usagée appartenant à un consommateur porteur du VHC (près de 80% des injecteurs le sont), le liquide, la seringue et le filtre sont automatiquement contaminés. Le virus de l'hépatite C est très résistant et survit pendant des semaines. Or si les injecteurs ne partagent plus les seringues, de très nombreuses contaminations par le VHC ont néanmoins lieu à cause de la réutilisation ou du partage des cotons, cuillères. Le fait de pomper à plusieurs sur un même coton est également très souvent en cause. Il fallait à tout prix un moyen pour empêcher ces contaminations.

Si le Stéricup2® a permis de résoudre en partie le problème du partage des cuillères, il manquait un outil fonctionnel, pertinent et surtout qui soit accepté par les injecteurs pour limiter la transmission et le partage des filtres qui se transforment par ailleurs très vite en véritable bouillon de culture. Les Suisses ont découvert plus de 300 germes et microbes dans une héroïne courante vendue dans la rue. Chaque étape de la fabrication, le transport (notamment dans les cavités naturelles du corps), le stockage, les manipulations diverses contribuent au développement de nouveaux microbes.

Le Stérifilt®, dispositif filtrant stérile d'une remarquable technicité, remplit tout à fait cette fonction. Il a été plébiscité par 90% des usagers qui l'ont expérimenté. ASUD espère le trouver sous peu dans les Stéricup. Le Stérifilt® est constitué d'un embout, s'adaptant sur l'aiguille de la seringue, qui comporte une membrane filtrante d'une porosité de 10 microns. Il suffit d'appliquer la surface filtrante à plat au fond du récipient de dilution et d'aspirer (voir illustration).

Steribox

## Avantages techniques :

- Le dispositif permet de filtrer l'héroïne brune et blanche, la cocaïne, le crack et le Subutex® ainsi que la grande majorité des drogues et produits injectés.
- Il permet d'obtenir un liquide transparent plus adapté à l'injection.
- La membrane du filtre retient 5 fois moins de drogue qu'un filtre à cigarette (généralement en acétate) et 3 fois moins qu'un filtre de coton, c'est à dire qu'il retient moins de 2% de drogue contre 6% en moyenne pour un coton ou un filtre de cigarette.
- Il permet de filtrer 90% des particules mesurant moins de 5 microns et 90% des particules présentes généralement dans les solutions d'héroïne, cocaïne.
- Il n'y a aucun contact entre la pointe de l'aiguille et le récipient de dilution donc l'affûtage du biseau de la pointe de l'aiguille est totalement préservé, ce qui garantit une pénétration optimale de l'aiguille dans la veine qui est moins endommagée.
- Le Stérifilt® s'adapte sur les seringues serties BD 1ml qu'on trouve dans les Stéricup®, les seringues Bbraun et d'autres à embout universel (Luer) s'emboutit à la place du capuchon rouge.

## Bénéfices sanitaires

- Diminution des risques septiques et problèmes infectieux apparentés aux substances pyrogènes (poussières, fièvres...) et autres.
- Le Stérifilt® permet de limiter la quantité de germes et bactéries contenus dans la drogue.
- Diminution des abcès, problèmes veineux et autres liés à l'injection de Subutex®. Le Stérifilt® permet de réduire sensiblement la quantité d'excipients responsables de tant de problèmes sanitaires et parfois d'amputations lorsque ce médicament de substitution est injecté.
- Le Stérifilt® est à usage unique et individuel. N'étant pas réutilisable ou transmissible, il devrait donc contribuer à faire diminuer sensiblement les contaminations de l'hépatite C et autres maladies transmissibles.
- Le Stérifilt® peut éventuellement être laissé en place, en cas de perte du capuchon rouge, pour limiter les risques de piqûre accidentelle.

## Précisions et recommandations

Si le Stérifilt® permet de filtrer le Subutex il n'est pas très adapté pour filtrer le Skénan®.. Il est recommandé de vérifier que le Stérifilt® est solidement embouti sur la seringue de manière à permettre une filtration parfaite. Il faut parfois un ou deux essais avant de comprendre la manière optimale de s'y prendre. Le Stérifilt® ne filtre malheureusement pas le sucre aromatisé à l'héroïne qui est vendu de plus en plus pour de l'héroïne marron. ASUD a pu procéder à plusieurs analyses qui ont révélé une teneur en drogue de l'ordre de 1%. Bonjour le diabète.... sans parler du prix du sucre.

Après une longue série de tests, le Stérifilt® est enfin prêt et devrait être disponible dans les Stéricup®, dans les pharmacies et structures spécialisées dans les prochaines semaines. Il devrait coûter quelques centimes d'euro. Des expériences sont en cours pour adapter le concept aux seringues utilisées dans d'autres pays comme l'Angleterre, la Belgique, le Canada....



## Voici un petit témoignage sur la métha.

Après quinze ans assez intensif de poudre, j'ai passé douze ans sans en prendre. J'ai fini par me mettre dans un programme de métha pour le « confort de vie » car, après douze ans, je ne récupérais toujours pas : insomnie, manque d'énergie, de moral, de confiance en moi, hypersensibilité physique et psychologique.

Les médecins qui me suivent pour le sida et l'hépatite ainsi que ceux de la métha sont complètement d'accord avec moi : il m'est impossible de vivre normalement sans un minimum d'opiacés dans le sang. J'ai commencé, il y a presque trois ans, à 5 mg. Petit à petit, je me suis stabilisé à 40 mg par jour depuis 18 à 20 mois. Cette quantité ne me défonce pas, elle me permet seulement de vivre normalement. Je n'ai pas du tout envie d'en prendre plus et je n'aime plus être stoned à la poudre (trop lourd, manque de sensibilité, anesthésique).

Pour moi, il n'est pas question de diminution ou d'arrêt progressif. Après une longue et douloureuse expérience de douze ans, je sais que je suis irrécupérable au plan physiologique. J'ai enfin trouvé une vraie qualité de vie et je n'ai plus besoin de trouver des palliatifs, beaucoup plus nocifs et dangereux, tel que l'alcool.

Voilà, à la fin de la saison, j'aimerais reprendre contact avec ASUD Journal, pour témoigner de certaines expériences et de sujets qui me tiennent à cœur.

Luc



## Toujours le Skénan®

**J'ai maintenant près de 20 ans de conso derrière moi. Je fais appel à vous, sur le conseil de la MILDT à qui j'ai adressé un mail, suite à une discordance avec le médecin conseil de ma région de Vienne (86).**

Héroïnomane depuis 20 ans, j'ai eu un parcours à peu près similaire à celui des autres tox : prison, cure de désintox, galères, substitution diverses sans succès, sauf une le Skénan® ou Moscontin®.

Après 15 ans d'amphétamines (DININTEL®), je faisais mes gélules moi même en achetant le principe actif pur, je me suis tapé une descente d'enfer qui a bien duré 2 ans. J'ai essayé la méthadone et le Subutex® sans succès. J'avais l'impression de prendre de l'aspirine, sans compter que ça m'accrochait pour rien et me laissait dans ma déprime ! Le seul traitement qui me redonne de l'élan vital, c'est le Skénan® ! Mais depuis que je suis sur Poitiers, le médecin-conseil pète totalement les plombs à la vue de mes ordonnances. Il ne comprend pas que c'est le seul traitement qui me permet d'assurer, d'avoir un job, de garder mon appart ...

C'est donc sur le conseil de la MILDT que je m'adresse à vous. Peut-être auriez vous des témoignages de médecins, voire des textes de lois prouvant quelles dérogations sont possibles, qui me permettraient de lui faire changer d'avis ! A propos de vie, cela sauverait la mienne (!!) et me permettrait de ne plus vivre dans l'angoisse de savoir si oui ou non mon ordonnance va- passer ? ? ? ? ?

En comptant énormément sur vous et sur votre réponse la plus diligente.



Salut,

Le sulfate de morphine (autrement dit la morphine) est commercialisé sous les marques Skénan® et Moscontin®. Ces médicaments n'ont pas d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) à des fins de traitements de la toxicomanie. Ils sont autorisés pour soulager des douleurs irréductibles avec d'autres médicaments.

Néanmoins, depuis le 28 juin 1996, une circulaire indique « une procédure encadrant les prescriptions de sulfate de morphine à des fins de substitution » A savoir :

« Certaines femmes enceintes » (la morphine ayant une durée de vie inférieure à celle de la méthadone) et « certains toxicomanes relativement bien insérés socialement qui privilégient l'aspect agoniste des opiacés, pour lesquels les tentatives de substitution à la méthadone ont échoué » (notamment du fait des contraintes qui pèsent sur le cadre de prescription).

En conséquence, le remboursement de telles prescriptions doit faire l'objet d'une demande préalable d'agrément de la part du médecin-prescripteur auprès du médecin-conseil des caisses d'assurance-maladie. Ce cadre étant posé, il est important de rappeler qu'en France existe la liberté de prescription. N'importe quel titulaire d'un doctorat inscrit à l'ordre des médecins est habilité à prescrire n'importe quelle substance du codex (le tableau qui recense tous les médicaments disponibles de la pharmacopée nationale) à condition d'être prêt à en justifier la nécessité devant ses pairs. Cette dernière disposition est supérieure à toutes les AMM. Ainsi, en ce qui concerne le sulfate de morphine, l'opportunité de sa prescription ne regarde en fin de compte que votre médecin, votre virus du sida, vos hépatites A,B,C, vos douleurs irréductibles et plus si affinités. + Éventuellement la circulaire de 1996, constamment attaquée mais pas encore abrogée.

A bon entendre





# Courrier des lecteurs

## ASPIRINES ET AMPHES

Je suis infirmier et ambulancier.

Dernièrement, un jeune est venu me voir lors d'une soirée, se plaignant de céphalées et sollicitant un comprimé de paracétamol. Rien ne semblait s'opposer à ce qu'il en prenne. Par la suite, il me dit avoir pris 3 «pills» de speed.

Peut-on dans pareil cas lui donner du paracétamol ? Y a-t-il des interactions possibles ? Lesquels ? Quels sont les dangers ? Qu'en serait-il avec d'autres drogues tel que xtc, crack... dont la composition est bien souvent aléatoire ?

D'avance un grand Merci. Philippe

### LA REPONSE D'ASUD

**ASUD est une association d'auto support, en clair cela signifie que nous défendons les intérêts des usagers de drogues en tant que personnes et en tant que citoyens souvent persécutés par la prohibition.**

**Nous n'avons donc pas de compétences ni médicales ou pharmacologiques. Tout ce que nous pouvons t'indiquer à titre purement consultatif, c'est le résultat des expériences que nous-mêmes, ou d'autres consommateurs, avons eu avec les drogues.**

**Pour toutes ces questions ou d'autres encore concernant les mélanges à éviter (interactions), les produits de coupes ou les effets pharmacologiques des produits contenus dans les drogues vendues au marché noir, voici une liste d'adresses de professionnels susceptibles de te renseigner sans pratiquer la langue de bois :**

**MDM Mission rave  
62 bis AV Parmentier  
75011 PARIS**

**Mission XBT  
Hôpital Paul Guiraud  
54 AV de la République  
94806 Villejuif CEDEX**



## J'ai assisté samedi dernier aux différents débats d'EGUS.

Merci, merci, merci !

Je suis étudiante en psycho et j'essaye de réfléchir à ce qui se passe autour des traitements de substitution. Ce n'est pas évident, quand je vois comment on aborde les choses. Aussi, refusant une pensée «politiquement correcte», il m'est difficile d'obtenir des renseignements sur ces sujets. <...>

Pouvez-vous me dire comment trouver des infos concernant la thématique du plaisir ainsi que le statut d'expert des usagers. Voilà, je vous adresse à tous plein de courage pour la conférence de consensus, convaincue que c'est vous qui avez les bonnes propositions. ... Et encore un grand bravo à tous pour la qualité de vos interventions. Suzel

### LA REPONSE D'ASUD

**Très chère Suzel,**

**Tu mets le doigt sur le point aveugle (comme on dit chez les psy.) du dossier sur les traitements de substitution. En effet, la question du plaisir n'a officiellement pas lieu d'être, au risque de faire perdre à ces innocentes molécules leur statut de «médicament qui soigne la drogue». Quant au «statut d'expert des usagers», il n'existe, à ma connaissance, que très peu de littérature sur le sujet. A l'association, nous avons quelques documents. En vrac :**

- Une interview intéressante de JL ROZENBAUM par Christophe Montaucieux dans le Journal du Sida (1996)**
- Les travaux d'Abdalah Toufik, parus en 1997 dans la revue Prévenir**
- Le texte de Marie Jauffret publié en 2000 par le groupement de recherche psychotropes, politique et société du CNRS (probablement le plus complet du genre)**

**Et la littérature internationale consacrée à ce sujet (Wonter de Jong, Samuel Friedman...)**



## Puissants ou misérables

J'ai trouvé excellent le dernier n°... mais c'est peut-être parce qu'il y a longtemps que je me contentais de feuilleter les autres n'ayant pas toujours le temps de lire. Une remarque sur le travail d'Anne Coppel dans le 19ème, de la RDR en général mais rien sur la prostitution.

Pourtant.... Travaillant dessus depuis des années, la question des ressources de l'usager de drogue est une question-clé de son parcours. Selon qu'il est médecin, star ou jeune en recherche d'une place quelque part, les conditions d'accès aux produits vont l'amener à des prises de risques. Et en terme de dérangement de riverains, je suis étonnée que ça ne soit pas plus apparu...Est-ce encore tabou de le dire ?

Martine Costes –  
Metanoya –  
Formation et recherche en travail social



### LA REPONSE D'ASUD

Chère Martine Costes,

Pour ce qui est des «ressources de l'usagers de drogues» nous sommes en accord avec votre point de vue. Selon que vous êtes puissants ou misérables, vous n'avez accès ni aux mêmes qualités de produits, ni aux mêmes réseaux de soins, ni aux mêmes informations sanitaires. Il est clair que ces trois domaines conditionnent un rapport au risque différent, sans parler des questions psychologiques de regard sur soi et de possibilité de construire une identité non basée sur l'autodestruction.

Tous ces paramètres ne sont pas tabous. Bien au contraire, le regard stéréotypé des média « grand public » tend toujours à privilégier les situations de risque maximum dès que l'on évoque les drogues dites « dures ». A cet égard, le quotidien des travailleuses du sexe usagères de crack fournit un spectacle voyeuriste en vogue chez les amateurs de presse à sensation. En fait, ces reportages tapageurs incitent à ne pas focaliser sur la pauvreté ou la détresse morale des usagers

Nous essayons plutôt de mettre en évidence ce qui relève des contraintes imposées par la prohibition des drogues (cherté des produits, mauvaise qualité sanitaire, information nulle). Notre sous-titre, volontairement provocateur, des «drogués heureux » est une manifestation de ce parti pris. Peut-être, de manière tout aussi provocatrice, allons-nous prochainement consacrer un numéro spécial «drogués de luxe» pour souligner comme vous l'indiquez «la question des ressources chez les usagers des drogues» .

Quant au dérangement des riverains, grâce à votre lecture désormais plus attentive du journal d'ASUD, vous découvrirez un article de 1999 (ASUD no 18), intitulé «Paris, haro sur les drogués» où nous invitons les habitants du XVIIIème à relire l'Assommoir d'Emile Zola pour découvrir que leur quartier abrite des usagers de drogues depuis ....1851.

Fabrice Olivet

Si vous êtes témoin ou victime d'un abus,  
ou tout simplement indigné par la guerre menée  
contre les consommateurs de substances illicites, n'hésitez pas à nous contacter,

par téléphone: 01 43 15 00 66

par mail: [asudjournal@club-internet.fr](mailto:asudjournal@club-internet.fr)

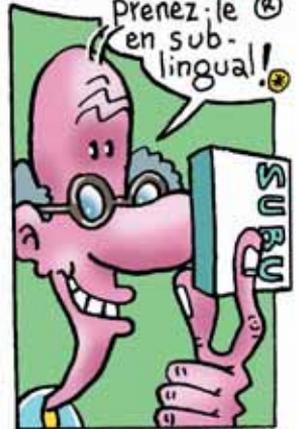
ou par courrier: 204-206, rue de Belleville  
75020 Paris

Quin présente **BLOODY SUPPRUTE LE SUBU**

bien, monsieur bloody, résumons-nous... vous voulez arreter la drogue, vous avez essayé toutes les substitutions: codeïne, alcool, sulfate de morphine, méthadone, merguez-frites, et au bout du compte, vous êtes toujours aussi defoncé...



... réjouissez-vous ! J'ai la solution il s'agit du **SUBUTEX** prenez-le en sub-lingual !



collez-vous le sous la langue





# Ligne Blanche n'est plus...

Gérard Leblond-Valiergues est mort la nuit du 14 au 15 juin 2004. Il était l'initiateur du concept –Ligne Blanche- « ligne de frontière, ligne de crête en lisière de ciel et de sang, ligne de blanche... ».

Ancien du SAS (Substitution Auto Support), ancien d'Asud, Gérard était une vraie figure dans notre petit milieu droguézeure. Lui se disait plutôt « citoyen-martyr », atteint de « quatre virus mortels ». Fasciné par Antonin Artaud, Gérard avait la rage de devoir quémander au système médical sa dose de méthadone ou de morphine.

En relisant l'abondante littérature produite par Ligne Blanche, on réalise l'importance qu'a revêtu à ses yeux la huitième conférence internationale de réduction des risques et plus particulièrement la conférence bis « l'M a Drug User » (IMDU) tenue à la Mutualité le 25 avril 1997. A cette occasion et pour la première fois, des centaines de consommateurs de substances illicites se sont retrouvées pour proclamer ensemble leur refus des trois H : honte, haine, hémostransmission...

Gérard était la victime d'un système- la prohibition des drogues- qui tue. Gérard avait besoin de consommer des stupéfiants ; il proclamait son droit aux drogues comme un défi.

Avec un raffinement de cruauté, la machine l'a cassé méticuleusement avant de l'avaler.

Adieu Gérard.

## Prescriptions et compérages

**Une dépêche APM du 09 juillet 2004 nous apprend que le nom du pharmacien et son adresse devront figurer en toutes lettres sur l'ordonnance de prescription de « certains traitements délivrés aux toxicomanes », comme la méthadone ou le Subutex. Il s'agit d'un article additionnel au projet de loi sur l'assurance maladie adopté par les députés, qui conditionne la prise en charge des médicaments.**

Cette disposition, appliquée en toute illégalité depuis de nombreuses années, est donc en passe d'être officialisée. Pour les usagers de drogues en traitement de substitution, il s'agit d'un recul objectif en matière de droits. Il convient de le répéter avec force : l'inscription du nom du pharmacien sur l'ordonnance, pourtant couramment pratiquée pour la méthadone, est une pratique illégale. Ce délit est condamné par les dispositions réprimant le *compérage*, c'est-à-dire l'entente délictueuse entre deux professionnels pour contourner les lois régissant la liberté du marché.

Régulièrement ASUD prend la parole pour rappeler cette incohérence, et tout aussi régulièrement on nous rétorque qu'il s'agit de tout faire pour se protéger du marché noir et de la poly prescription. Une fois de plus, l'exception qui triche ou qui tout simplement dérape sert de référence pour pénaliser la majorité qui se conforme à la réglementation. Mais que craignez-vous ? Ajoutet-on généralement.

D'abord, un patient en traitement de substitution a parfaitement le droit de choisir au tout dernier moment quelle pharmacie lui conviendra le mieux, pour des raisons évidentes de commodité géographique et d'emploi du temps. Ensuite, monopoliser la délivrance sur un seul point de vente, c'est prendre le risque de ne pas pouvoir s'adapter à l'imprévu (fermeture exceptionnelle, horaires qui changent, rupture de stock). Enfin, c'est la globalité de la relation entre le pharmacien et son client qui se trouve modifiée en profondeur. Ce nouveau dispositif risque de générer des conflits inexistants auparavant, l'une des parties se sentant brusquement prisonnière et l'autre s'estimant dégagée des servitudes commerciales habituelles telles que la cordialité, voire la simple politesse.



**RESEAU ASUD****ASUD**

204-206 rue de Belleville  
75020 PARIS  
tel: 01 43 15 00 66  
www.asud.org  
Contact: asudjournal@club-internet.fr

**ASUD LOIRET**

2, Cloître Saint Pierre Le Puellier  
45000 Orléans  
tel: 02 38 77 00 27  
email a verifier

**ASUD LE MANS**

102, résidence du Héron  
72150 Saint Vincent Lorouer  
Asud le mini bus  
tel: 06 88 77 41 59  
asud72@wanadoo.fr

**ASUD REIMS**

C/o Alain Chateau  
91 rue du Barbâtre  
51100 REIMS  
tel & fax: 03 26 82 33 99

**ASUD LORRAINE**

63 rue des Allemands  
57000 METZ  
tel: 03 87 18 99 64

**ASUD STRASBOURG**

C/o Roger Coustou  
10 rue Richard Wagner  
67000 STRASBOURG  
tel/fax: 03 88 24 13 67

**ASUD NIMES**

14, rue Auguste  
30000 NIMES  
tel: 04 66 36 00 12

**ASUD MARSEILLE**

39, rue des Dominicaines  
13001 MARSEILLE  
tel: 04 91 90 03 70  
asud.mars@wanadoo.fr

**ASUD HERAULT**

3 rue Pépène  
34600 BEDARIEUX  
tel: 0467 95 43 64

**AUTOSUPPORT ENTRAIDE****Regions****LUDIC**

C/o boutique Bemol/Argile  
22, rue Zuber  
68100 Mulhouse  
Tel :03 89 45 89 69

**KEEP SMILING**

271, rue Vendôme  
69003 Lyon  
Tel/fax :04 72 60 92 66

**NARCOTIQUES ANONYMES**

Nice et Marseille: 04 96 12 05 81  
Paris: 01 43 72 12 72

**LE TIPI**

26A rue de la bibliothèque  
13001 MARSEILLE  
Tel: 04 91 92 53 11

**Paris IDF****ACT UP PARIS**

45 rue Sedaine  
75011 PARIS  
Tel 01 48 06 13 89

**AIDES**

Paris île de France  
119, rue des Pyrénées  
75020 PARIS  
Tel.: 01 53 27 63 00

**EGO**

Espoir Goutte d'Or,  
13, rue Saint Luc  
75018 PARIS  
Tel.: 01 53 09 99 49

**TECHNOPLUS**

www.technoplus.org

**SOINS- REDUCTION- DES  
RISQUES- SUBSTITUTION****Regions****AVASTOFA**

73, bd de Stalingrad  
83500 La Seyne sur mer  
Tel ;04 98 00 25 05

**BESANCON**

CSST Solea  
73, grande rue  
25000 BESANCON  
Tel.: 03 81 83 03 32  
Fax : 03 81 83 03 04

**BORDEAUX**

CEID

24, rue du parlement Saint-Pierre  
33000 BORDEAUX  
Tel.: 05 56 44 84 86

**CARCASSONNE**

Centre méthadone  
accueil info drogues 11  
4, rue de la République  
11000 CARCASSONNE  
Tel.: 04 68 11 92 92

**HYERES**

centre méthadone  
Tel.: 04 94 92 53 50

**LILLE**

Centre Cèdre bleu  
8, av de Bretagne  
59000 LILLE  
Tel.: 03 20 08 16 61

**PERPIGNAN**

Ascode  
10 bis, bd Saint Assicle  
BP 2070  
66011 PERPIGNAN CEDEX  
Tel.: 04 68 68 31 41

**CENTRE AMPTA**

19, rue de la République  
13002 MARSEILLE  
Tel.: 04 91 90 09 32

**ASSOCIATION L'ELF**

Maison de la solidarité.  
1 bis, avenue Philippe Solari  
13001 Aix en Provence  
Tel/fax : 04 42 96 44 52  
Equipe mobile  
Tel.: 06 60 63 43 28

**STRASBOURG**

Espace Indépendance  
21 bd de Nancy  
67000 STRASBOURG  
Tel.: 03 88 52 04 04

**Paris IDF****ASSOCIATION CHARONNE**

3, quai d'Austerlitz  
75013 PARIS  
Tel.: 01 45 83 22 22

**CAS centre de Belleville**

Depistage gratuit hép B et C, VIH  
218, rue de Belleville  
75020 Paris  
Tel. 01 40 33 52 00

**CEDAT**

122, bld Carnot  
78200 Mantes la jolie  
Tel.: 01 30 63 77 90

**CLINIQUE LIBERTE**

10, rue de la liberté  
92220 BAGNEUX  
Tel.: 01 45 36 11 20

**DISPENSARE MEDECIN DU MONDE**

62 bis rue Parmentier  
75011 PARIS  
Tel.: 01 43 95 81 75

**EMERGENCE**

6, rue de Richemont  
75013 PARIS  
Tel : 01 53 82 81 70

**HOPITAL FERNAND WIDAL**

Espace Murger  
200, rue du faubourg Saint Denis  
75010 PARIS  
Tel.: 01 40 05 42 14

**LA FRATERIE**

20, av General Gallieni  
92000 NANTERRE  
Tel.: 01 41 37 68 68

**LE TRAIT D'UNION**

Hopital nord 92  
75, av de Verdun  
92390 Villeneuve la garenne  
Tel.:01 47 92 40 27  
154, rue du Vieux pont de Sèvres  
92100 BOULOGNE  
Tel.: 01 41 41 98 01

**MARMOTTAN**

17, rue d'Armaillé  
75017 PARIS  
Tel.: 01 45 74 00 04  
Fax : 01 45 74 40 56

**MEDECIN SANS FRONTIERES**

Du lundi au vendredi de 14h a 17h.  
21, passage Dubail  
75010 PARIS  
Tel.: 01 42 05 54 44

**MONTE CRISTO**

Hopital Pompidou  
20, 40, rue Leblanc  
75015 PARIS  
Tèl.: 01 56 09 26 91

**NOVA DONA**

104, rue Didot  
75014 PARIS  
Tel.: 01 43 95 92 54

**BOREAL**

64, ter rue de Meaux  
75019 PARIS  
Tel :01 42 45 16 43

**DROGUES ET SOCIETE**

42, rue St Simon  
94000 Créteil  
Tel :01 48 99 22 14

**LA CORDE RAIDE**

6, place Rutebeuf  
75012 Paris  
Tel :01 43 42 53 00

**MOSAIQUE**

89bis, rue Alexis Pesnon  
93100 Montreuil  
Tel :01 48 57 02 06

**SOS DROGUES INTERNATIONAL**

62bis, av Parmentier  
75011 Paris  
Tel :01 43 14 81 61

**SOCIAL-JUSTICE/PRISON**

Regions

**ASSOCIATION ESPACE**

Accompagnement social et/ou professionnel,  
, RDR, écoute et parole, PES,  
prevention VIH  
25, rue Jean Jaurès  
45200 MONTARGIS  
Tel.: 02 38 28 77 80

**Paris IDF****ARC EN CIEL**

52, rue du Fbg Poissonnière  
75010 Paris  
Tel :01 53 24 12 00

**BOUTIQUE BEAUREPAIRE**

9, rue Beaurepaire  
75010 Paris  
Tel :01 53 38 96 20

**BOUTIQUE PHILIPPE DE GIRARD**

86, rue Philippe de Girard  
75018 Paris  
Tel :01 46 07 94 84

**HORIZONS**

10, rue Perdonet  
75010 Paris  
Tel :01 42 09 84 84

**SLEEP'IN**

Tel :01 42 09 55 99 avant  
18h30

**STEP**

56,bd de La chapelle  
75018 Paris  
01 42 64 23 21

**SIDA PAROLES**

8, rue Victor Hugo  
92700 Colombes  
Tel :01 47 86 81 55

**INFORMATIONS**

Regions

**Federation des CIRC**

BP3043  
69605 Villeurbanne  
www.circ-asso.org  
Tel 06 11 53 10 07

**Paris IDF****Chanvre et cie.**

31, rue Voltaire  
93100 MONTREUIL  
Tel 01 48 51 78 25

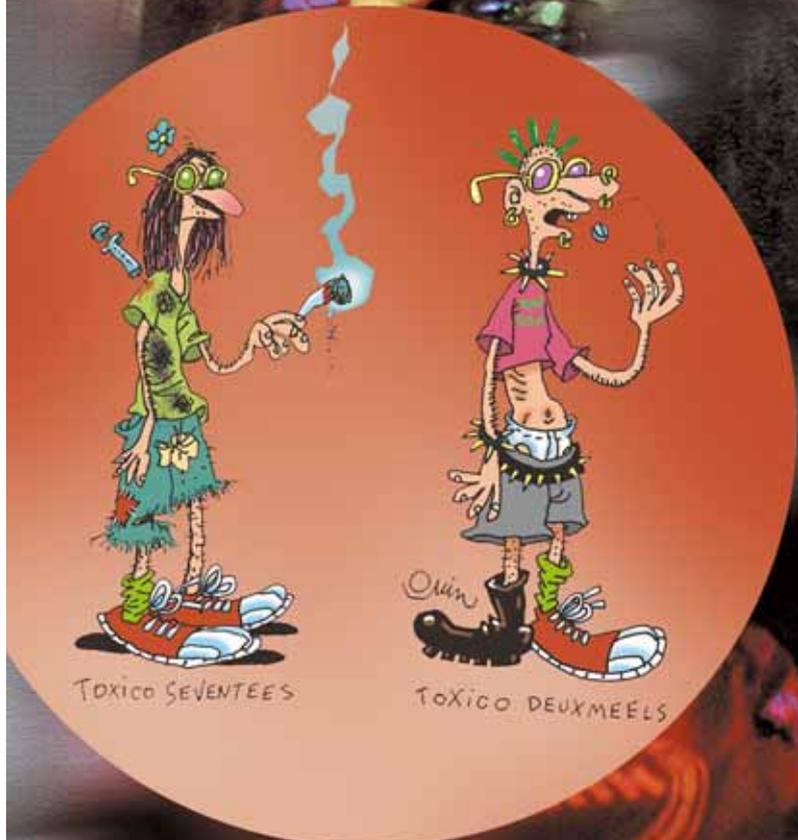
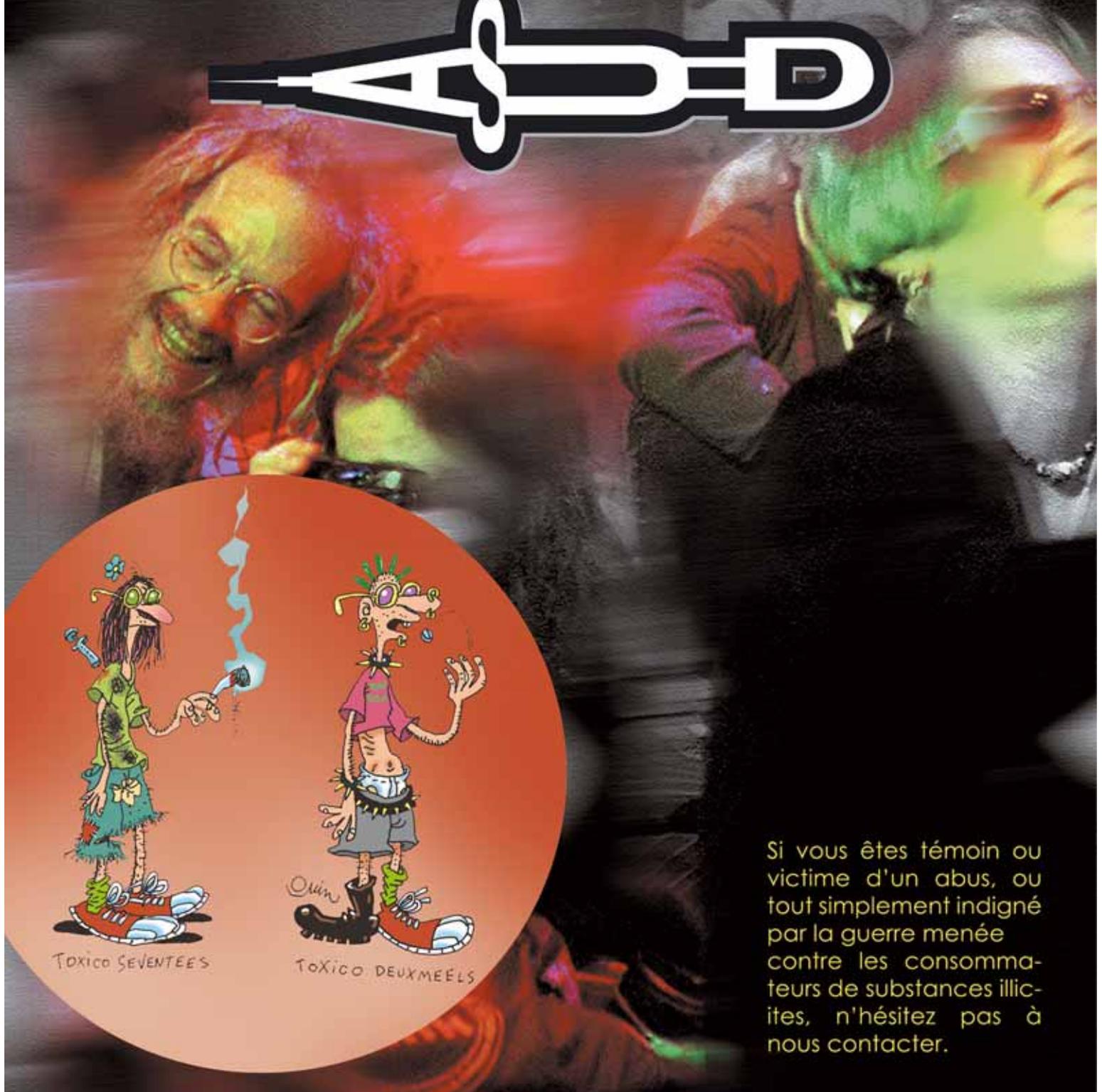
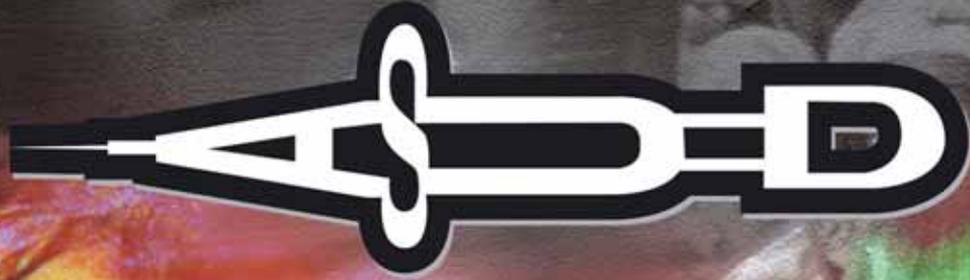
**CRIPS Ile de France**

Tour Maine Montparnasse  
12e etage, 33, av. du Maine  
BP 53 75755 Paris Cedex 15  
Tel.: 01 56 80 33 33  
Fax : 01 56 80 33 00

**LE KIOSQUE**

36, rue Geoffroy l'Asnier  
75004 PARIS  
Tel.: 01 44 78 00 00





Si vous êtes témoin ou victime d'un abus, ou tout simplement indigné par la guerre menée contre les consommateurs de substances illicites, n'hésitez pas à nous contacter.

Asud - 206, rue de Belleville - 75020 Paris - tél. 01 43 15 00 66 - fax. 01 43 15 01 11  
Mail. asud@club-internet.fr



**Souscrivez pour 4 numéros**



**Abonnez-vous**

nom.....

prénom.....

adresse.....

.....

code postal.....

ville.....

Pays.....

particulier.....	12 €
professionnel, association et collectivité locale.....	30 €
4 x 10 ex.....	77 €
4 x 50 ex.....	152 €
4 x 100 ex.....	200 €